

# L'ÉVÉNEMENT

## SYNDICAL

UNIA

N° 10

28<sup>e</sup> année · jeudi 19 juin 2025

www.evenement.ch • redaction@evenement.ch • Tél. +41 21 321 14 60

le bimensuel du syndicat UNIA

JAA CH-3000 Berne 16 P.P. / Journal Poste CH SA



## LA RUE AUX FEMMES

THIERRY PORCHET

Des milliers de manifestantes en Suisse romande ont participé à la Grève féministe du 14 juin pour dénoncer les inégalités salariales, les violences sexistes et les discriminations de toutes sortes. Tour d'horizon. **PAGES 4-5**

### POINT DE MIROIR

#### La dignité des salariés, une citadelle à défendre

Rocco Zacheo

La plus massive des attaques qu'ont connue les travailleuses et les travailleurs de la planète durant ces dernières décennies ne tient qu'en quatre maigres lettres, en une application d'une simplicité ahurissante et aux quelques algorithmes qui la structurent. Uber, l'auteur de l'offensive en question, s'est déployé vite et de manière sournoise dans tous les interstices de nos sociétés, en vantant d'entrée de jeu les conquêtes que permettait un modèle se voulant pratique, intelligent et très bon marché pour le client. Voulez-vous passer d'un point A à un point B, nous demandaient les faiseurs de campagnes publicitaires? Quelques clics et vous voilà servis, sans devoir interagir avec un quelconque standardiste, le tout à un prix défiant n'importe quelle compagnie de taxis normalement constituée. Ces promesses de départ ont attiré une foule d'utilisateurs. Elles ont générées surtout un effet domino qu'on résume désormais avec une formule entrée dans l'imaginaire collectif: l'ubérisation du monde du travail.

Aujourd'hui, ici et là dans le monde, on peut commander un service de manucure à la maison, appeler un plombier ou un livreur de pizza; on peut faire ses courses ou du shopping en quelques mouvements de doigts sur son écran de smartphone. Mais quel est le coût réel de cette transformation? Qui paie vraiment le prix d'une économie de plateformes déconnectée de la valeur-travail, telle qu'elle est communément admise? Derrière le client satisfait, la question fait surgir des millions de travailleurs dont le sort s'est nettement détérioré, année après année. En a témoigné la centaine de délégués évoluant dans cette branche fragile, venus du monde entier pour se retrouver à Genève au début du mois en marge de la conférence annuelle de l'Organisation internationale du travail (OIT). Sur la table, ils ont établi des revendications claires: le temps est venu de régulariser un marché victime d'un modèle d'affaires prédateur, qui génère de faux indépendants, qui dévoile le statut du salarié. Et qui construit sa fortune en faisant payer aux exploités les droits qui donnent accès à une application. Cette bataille est soutenue et accompagnée par Unia, notamment. L'écosystème dénoncé, qui attire les couches de la société les plus démunies avec la promesse d'un travail flexible, sans patron réel, pousse une population

colossale - 40 millions de personnes rien qu'en Inde! - vers de nouvelles formes d'esclavage. Journées de travail allant jusqu'à 14 heures, absence de couverture sociale en cas de maladie ou d'accident, impossibilité de recourir aux prestations du chômage, disparition de la cotisation de l'employeur à la prévoyance professionnelle... La dérive vers la précarité qu'engendrent Uber et ses suiveurs se révèle chaque jour davantage. Sous nos latitudes, la plateforme et sa chaîne de sous-traitance en a pris pour son grade, avec un arrêté du Tribunal fédéral qui a donné raison au Canton de Genève et qui a rivé ces acteurs à leur statut d'employeur, avec les obligations légales qui leur incombent. Dans la foulée, le Conseil d'Etat a refusé d'entrer en matière sur la motion déposée par le parlementaire Jürg Grossen, qui entendait dérégler les canons en vigueur permettant de définir le statut d'indépendant. Sur le plan national, ces victoires prometteuses constituent un signal fort pour tout le secteur de l'économie de plateformes. Mais beaucoup reste à faire, ici et ailleurs dans le monde, pour préserver la dignité des travailleuses et des travailleurs des attaques de l'ultralibéralisme. ■

L'écosystème dénoncé attire les couches les plus démunies de la société vers de nouvelles formes d'esclavagisme

### PROFIL



Dora Formica, l'ombre de l'IA dans la BD.

**PAGE 2**

### POLITIQUE

Salaires minimums en danger.

**PAGE 3**

### DROIT

L'économie de plateformes sous pression.

**PAGE 7**

### INTERNATIONAL

Bhopal, un drame sans fin.

**PAGE 8**

Sonya Mermoud

D'abord le choc, puis le besoin d'enquêter et d'échanger avec ses pairs. Voilà les éléments qui ont présidé à la création de la dernière BD de Dora Formica, *Certifié humain*, qui vient de paraître aux Editions Helveticq. L'histoire commence par une discussion avec un auteur de romans pour enfants croisé dans le cadre d'un festival de littérature jeunesse. L'homme lui explique que la dernière couverture de son livre a été réalisée par une intelligence artificielle (IA). Dora Formica reste interloquée. Non seulement le choix de recourir à des algorithmes met en péril sa profession, mais en plus, elle ressent cette information comme une attaque directe à son héritage familial, son père ayant travaillé comme illustrateur. Bouleversée, la Lausannoise décide de prendre la température auprès d'une dizaine de professionnels de la BD pour savoir comment ils se positionnent sur la question. Elle relate ces rencontres dans son livre qui se termine sur une note positive.

**DÉMARCHE INTUITIVE**

«Le dessin est un élan de vie qu'on ne peut pas réprimer. Cette pratique ne disparaîtra pas. Mais à l'avenir, il pourrait bien y avoir deux marchés, un exécutif et l'autre qualitatif», affirme Dora Formica, rentrée rassurée de son investigation, avant de préciser sa pensée. «L'IA répond au modèle de la société capitaliste, productiviste, visant à faire gagner du temps. Moi, je n'entends pas en gagner mais en prendre. Par comparaison, l'IA pourrait bien revaloriser le travail manuel.» Une vision qui trahit bien sa nature optimiste, sa fraîcheur et son enthousiasme. «L'illustration me permet de proposer un regard sur le monde et de m'émerveiller de petits détails qui m'échappaient hors de ce cadre», note Dora Formica, précisant s'inspirer de la vie de gens qui ont un parcours original. «Je cogite pas mal aussi, les idées défilent dans ma tête, comme une bande passante, et j'en sais au vol. Les images me parviennent et je les matérialise. Il y a une certaine agilité de l'esprit couplée à l'histoire et aux références personnelles. Comme une petite IA, mais plutôt une intelligence artisanale», ajoute l'illustratrice, qualifiant sa démarche d'intuitive. Mais si Dora Formica préfère voir le verre à moitié plein, et estime que les planètes sont bien alignées en ce qui la concerne, elle n'en met pas moins toutes les chances de son côté pour pouvoir vivre, bien que modestement, de son métier.

**FOURMIS INSPIRANTES**

«Je travaille beaucoup. Comme les fourmis que j'admire pour leur intelligence collective et qui m'ont inspiré mon nom d'artiste, Formica», ajoute la jeune femme de 38 ans. Mariée et mère de deux filles de 10 et 12 ans, elle réalise, en marge de ses publications, des mandats pour différents clients privés, comme *Le Temps*, ou institutionnels, à l'image de la Ville de Lausanne, de Genève ou encore

de Nyon. Ses créations, elle les réalise à l'aquarelle, l'encre de Chine ou aux Neocolor. Et, mis à part quelques esquisses, on la verra rarement utiliser de tablette. «Cet outil me vide de mon énergie contrairement au travail à la main qui me nourrit.» Pour l'illustratrice, il s'agit aussi de cohérence avec la vie choisie. «Je ne possède pas de voiture et mange local», indique-t-elle, admettant néanmoins des entorses aux principes défendus. Et la trentenaire de pointer son téléphone portable trônant sur la table, faille à son engagement.

**L'AMOUR DU MOUVEMENT**

«Je ne prends plus l'avion depuis dix ans. Je préfère désormais me déplacer en train, à vélo ou à pied», affirme l'ancienne bourlingueuse, qui, en 2013, a fait le tour du monde avec son compagnon. Une aventure que cette fan d'Ella Maillart a racontée dans un livre illustré. Rebelo en 2023, où toute la famille a visité un an durant l'Italie et Europe de l'Est à bord d'un camping-car. Ce périple a également été narré dans un album jeunesse, *Petite Main et Grande Main*, paru aux Editions Helveticq. Et lui a donné l'occasion, précise-t-elle,

de prendre du temps pour savourer l'enfance de ses filles.

La bougeotte, Dora Formica la concrétise encore dans son amour du sport. Randonner en montagne, prendre des bains de forêt, s'adonner à la capoeira, danser: autant d'activités qui ressourcent et enchantent cette boule d'énergie à la bonne humeur contagieuse. Une attitude favorisée peut-être par ses rituels. Elle cite la sieste de vingt minutes après le repas – on la trouvera étendue sous son bureau à notre arrivée; ses pauses «café-soleil» prises devant l'atelier collectif qu'elle partage,

à écouter les oiseaux chanter; ou encore les T-shirts jaunes qu'elle porte volontiers, réchauffée, dit-elle, par cette teinte.

**APPRENDRE À SE COMPRENDRE**

Hypersensible, épaise de liberté – un concept qu'elle associe, avec l'harmonie, au bonheur – Dora Formica cultive une joie de vivre sans naïveté pour autant. Les injustices, la violence, la haine, le manque de communication l'indignent. «Notre planète est si belle et, pourtant, on ne cesse de la polluer, et il y a tant de misère et de guerres», se désole la trentenaire, défendant des valeurs de respect, de bienveillance et de tolérance. Quant à l'avenir, il la laisse interrogative. «On avance irrémédiablement vers un changement d'époque, de paradigme où tout s'accélère. Négatif? Je l'ignore, mais c'est sûr que tout va plus rapidement. La vitesse ne me plaît pas», observe Dora Formica qui, questionnée sur le mot de la fin, dit aspirer à un monde «où les personnes essaient de se comprendre, où elles se montrent disponibles les unes pour les autres». «Il faut tenter de vivre le mieux que l'on peut durant ce court passage sur Terre», conclut l'illustratrice, bien décidée à continuer à dessiner les contours de son existence et à y mettre de la couleur... ■



Adepta de la lenteur, Dora Formica oppose le travail manuel et une autre forme d'IA, qu'elle appelle «l'intelligence artisanale», à la tablette et aux algorithmes.

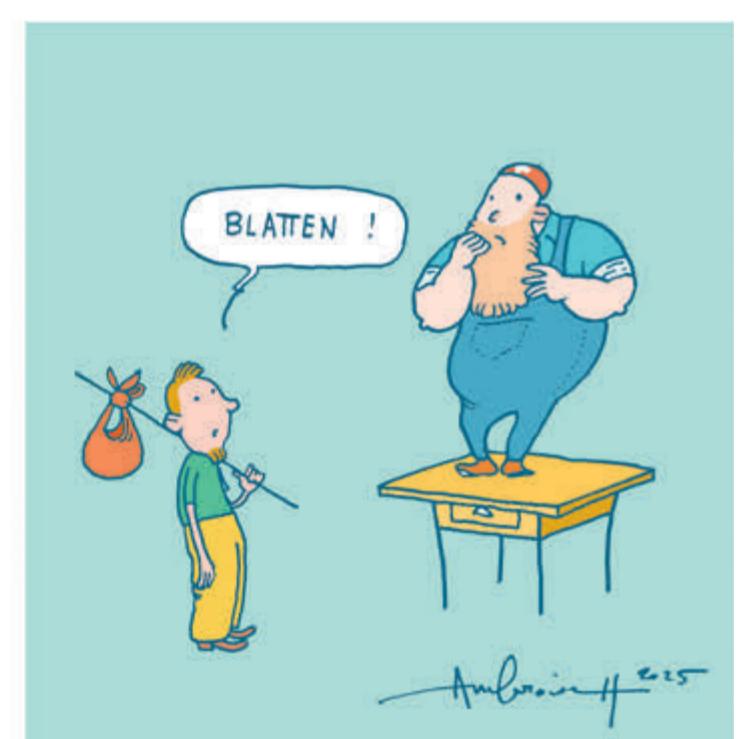
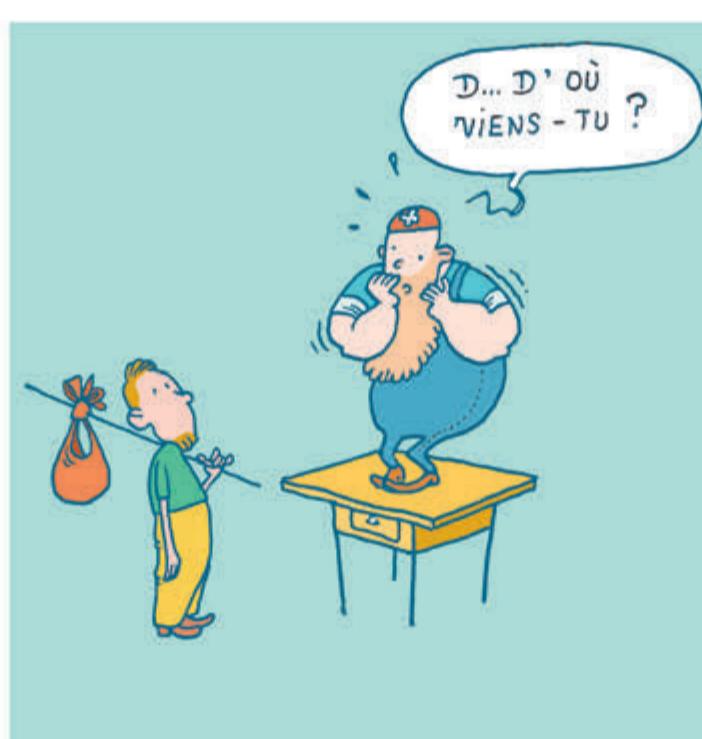
## «LE DESSIN EST UN ÉLAN DE VIE»

Dans sa dernière BD, l'illustratrice Dora Formica s'interroge sur la menace que représente l'intelligence artificielle dans son travail. Un questionnement qui n'aura pas raison de sa passion. En plusieurs traits.



**LES TRAITS TIRÉS**

Ambroise Héritier



Ambroise Héritier 2025

# LE CONSEIL NATIONAL PORTE ATTEINTE AUX SALAIRES MINIMUMS

Rocco Zacheo

**U**ne ombre menaçante planait depuis plusieurs mois sur les travailleuses et les travailleurs de Suisse, et elle se manifestait à travers la motion Ettlin, du nom de son initiateur, le conseiller aux Etats Erich Ettlin (Centre). La proposition de l'élu envisageait de modifier la loi fédérale permettant d'étendre le champ d'application des conventions collectives. Celles-ci devant désormais primer sur les lois fixant des salaires minimums dans certains cantons et villes de Suisse. Validée au début du mois d'avril par une majorité des membres de la Commission de l'économie et des redevances du Conseil national, puis débattue au plénum, la motion a été adoptée par la Chambre basse au matin du 17 juin. Le dossier passera désormais sur les bancs du Conseil des Etats, qui devra à son tour se prononcer dans les semaines qui viennent.

L'acceptation définitive du texte engendrerait un bouleversement néfaste en matière de politique salariale, en remettant précisément en discussion les salaires minimums légaux adoptés par vote populaire dans les cantons de Genève et de Neuchâtel, mais également dans les villes de Zurich, Winterthour et Lucerne. Ce mécanisme, qui a fait largement ses preuves, serait rendu dès lors caduc face à l'entrée en force des conventions collectives de travail (CCT) prévoyant des salaires inférieurs aux minima cantonaux.

**ATTEINTE À LA DÉMOCRATIE**

«Pour la première fois dans l'histoire, il est prévu de réduire les salaires par le biais d'une loi fédérale», s'indigne dans un communiqué l'Union syndicale suisse (USS). Et de poursuivre: «Les travailleuses et travailleurs percevant de bas salaires gagneraient

encore moins. Si le Conseil des Etats adopte à son tour le projet, des décisions populaires prises démocratiquement se verraient vidées de leur substance.» Cette attaque est tout particulièrement dangereuse pour les couches socioprofessionnelles les plus fragiles, les moins protégées. C'est ce que soulignait la présidente d'Unia, Vania Alleva, dans une conférence de presse qui a précédé le vote du National. Elle signalait, le 27 mai dernier, qu'à Genève et Neuchâtel, des milliers de travailleuses et de travailleurs en situation précaire seront directement concernés: «A Genève, une coiffeuse qualifiée avec trois ans d'expérience professionnelle ou plus pourrait perdre jusqu'à 250 francs par mois. Une employée semi-qualifiée dans le nettoyage des textiles pourrait même subir une perte de revenu de plus de 350 francs». Ce schéma se reproduira avec un impact identique dans le domaine de l'hôtellerie-restauration. Lors de ce même rendez-vous avec la presse, le président de l'USS Pierre-Yves Maillard pointait du doigt l'attaque à la démocratie directe que représente cette motion, puisque la volonté populaire y est dévoyée et contournée. «Le fédéralisme, c'est laisser les décisions se prendre au niveau le plus proche des citoyens. Cette loi bafouerait la Constitution et ses principes fondamentaux.»

Défendue par les partis bourgeois et par la droite dure, la motion Ettlin génère, dans les milieux politiques et économiques, une opposition massive et variée, allant du Conseil fédéral à l'Union des villes, du front constitué de 24 cantons à une partie des associations patronales. Sans doute parce que les études portant sur les effets du salaire minimum ont permis d'identifier et de quantifier les retombées positives du dispositif. Cela concerne tout

MANU FREDRICH

particulièrement le pouvoir d'achat de milliers de salariés, qui s'est amélioré sensiblement sans que cela provoque une augmentation du chômage. Par effet domino, l'application de la loi génère aussi une revalorisation des salaires situés au-dessus des minima, par un mécanisme de préservation

des grilles salariales. Enfin, la mesure se révèle un instrument efficace pour lutter contre le dumping salarial, dans un contexte européen où la libre circulation des personnes est de mise. Alors que se profile le vote décisif du Conseil des Etats, le monde syndical se dit prêt à se battre avec toutes ses forces

contre l'avis du Conseil fédéral, des cantons, du vote populaire et des syndicats, la Chambre basse a adopté la motion Ettlin qui s'attaque aux bas revenus.



La vice-présidente d'Unia Véronique Polito à la parole, aux côtés de la présidente Vania Alleva, lors de l'action d'Unia qui a précédé le vote du Conseil national.

## «Il faut donner une réelle perspective au personnel infirmier

La mise en œuvre de l'initiative sur les soins infirmiers telle qu'imaginee par le Conseil fédéral est insuffisante, voire contre-productive, estiment les syndicats et les fédérations du personnel.

Manon Todesco

Trois ans et demi après l'acceptation de l'initiative sur les soins infirmiers, le Conseil fédéral a présenté son message sur sa mise en œuvre le 21 mai. Les syndicats et les fédérations du personnel de santé ont immédiatement réagi via un communiqué de presse commun. S'ils saluent l'objectif d'amélioration concrète des conditions de travail via l'introduction de la nouvelle Loi fédérale sur les conditions de travail dans le domaine des soins infirmiers (LCTS), ils pointent par ailleurs un message insuffisant et même «contre-productif sur certains points».

Que propose le gouvernement? La LCTS, qui vise à renforcer l'attractivité de la profession et à limiter les départs précoces, prévoit la réduction de la durée maximale du travail hebdomadaire à 45 heures, contre 50 aujourd'hui, et la fixation d'une durée normale de travail hebdomadaire comprise entre 40 et 42 heures. Elle exige également que les heures supplémentaires soient compensées par des congés, et si cela n'est pas possible, qu'un supplément de salaire d'au moins 25% s'applique. Le travail effectué le dimanche ou un jour férié doit être compensé par un repos compensatoire et un supplément de salaire de 50% au minimum. Par ailleurs, elle impose que les plans de service soient fixés au moins quatre semaines

à l'avance. «Les changements à court terme resteront possibles, mais devront être compensés financièrement ou sous forme de congés, suivant le cas», précise le Conseil fédéral.

«Il s'agit certes d'une nouvelle loi un peu meilleure que ce qui existe aujourd'hui, commente la vice-présidente d'Unia, Véronique Polito. Cela dit, ce sont des mesures rapportées par rapport à ce qui serait nécessaire pour renverser la vapeur. La baisse du temps de travail doit être plus importante. Nous demandions une durée normale de travail de 38 heures par semaine, une mesure plus attractive pour un secteur qui vit un exode massif de son personnel depuis plusieurs années, et encore plus depuis le Covid. Evidemment, le salaire doit être garanti.»

**AUCUN FINANCEMENT**

Autre problème soulevé, la mise en œuvre de ces objectifs. D'abord, parce que la quasi-totalité des nouvelles directives doit être mise en vigueur par voie d'ordonnance, relevant donc des compétences du Conseil fédéral et pas du Parlement. «Autre chose essentielle qui manque, c'est qu'aucune mesure de financement n'a été prévue», soulève la responsable syndicale, qui ajoute que, sans moyens supplémentaires, on assisterait non pas à une amélioration des conditions de travail mais à une nouvelle intensification des tâches et à une hausse

du stress. «L'autre élément occulté est celui de la dotation en personnel qui n'est pas réglée dans la nouvelle loi, le Conseil fédéral ayant renoncé à toute disposition dans ce domaine alors que l'introduction de prescriptions minimales était l'une des principales revendications de l'initiative.»

Enfin, le Conseil fédéral veut introduire une mesure supplémentaire visant à obliger les partenaires sociaux à négocier des conventions collectives de travail (CCT), mais celles-ci viseraient à déroger aux prescriptions de cette nouvelle LCTS. «Nous ne sommes pas du tout d'accord avec cela! s'indigne Véronique Polito. Une CCT a pour but d'améliorer les dispositions de base, pas de déroger aux conditions légales. C'est contre-productif!» Pour les syndicats et les associations de personnel soignant, ce mécanisme révèle «un dédain à l'égard du personnel soignant», soulignant qu'il serait «absurde» de créer un mécanisme permettant de revenir immédiatement sur les améliorations justement visées par cette loi.

La balle est maintenant dans le camp du Parlement, qui devra se prononcer sur cet objet. «Sans réelles perspectives pour le personnel, nous allons droit dans le mur: on peut et doit faire mieux», conclut Véronique Polito, qui appelle à un financement à long terme pour le personnel de première ligne, afin de maintenir des soins de qualité en Suisse. ■

## LA SAUVEGARDE DES ACIÉRIES SUISSES ENTRE LES MAINS DES CANTONS

Les travailleuses et les travailleurs de Gerlafingen et d'Emmenbrücke attendent l'accord de Soleure et de Lucerne sur des mesures d'aide essentielles.

Rocco Zacheo

Les images des manifestations des salariés de Swiss Steel et de Stahl Gerlafingen, à l'automne dernier, sont encore dans tous les esprits. Menacés de disparition, ces deux grands sites de production d'acier ont su générer, à travers la mobilisation de leurs travailleuses et de leurs travailleurs et des syndicats - dont Unia -, un élan solidaire auprès de la population et, surtout, l'attention du politique à l'échelon fédéral. Cela avait abouti, concrètement, à l'adoption par le Parlement d'un paquet de mesures d'aide à l'industrie sidérurgique. L'accord proposé permettait aux aciéries de bénéficier d'une réduction substantielle des coûts d'utilisation du réseau électrique. En contrepartie, elles s'engageaient à maintenir leurs sites, à renoncer au versement de dividendes et de primes et à présenter une feuille de route pour atteindre la neutralité carbone», rappelle le communiqué de presse divulgué le 5 juin par Unia, Syna, Angestellte Schweiz et la Société suisse des employés de commerce. Il ne manquait plus, en dernier lieu, que les entreprises concernées adressent une demande formelle d'aide au Département fédéral de l'environnement (DETEC). Ce qui a été fait dans les termes prévus (fin mai), ouvrant désormais une nouvelle étape dans le processus.

**UN ENJEU ÉCOLOGIQUE**

La balle est désormais dans le camp des cantons où sont implantés les deux sites de Stahl Gerlafingen et de Steeltec, filiale de Swiss Steel. En suivant le plan d'aide, les Parlements cantonaux de Soleure et de Lucerne doivent désormais déterminer formellement la hauteur de leur contribution permettant de sauvegarder les centres de production. Les syndicats rappellent que le maintien de deux aciéries «qui transforment chaque année environ 1,5 million de tonnes de ferraille en acier, est essentiel pour l'économie circulaire en Suisse». Ils soulignent également que la Commission de l'environnement du Conseil national a déposé une motion prévoyant de favoriser ces entreprises qui remplissent les critères de circularité ou d'émission de CO<sub>2</sub> dans l'attribution de marchés publics de construction. En acceptant cette motion - soutenue par ailleurs par le Conseil fédéral - «le Conseil national peut offrir de nouvelles perspectives positives aux aciéries suisses et faire avancer la nécessaire transition écologique de l'économie». ■

# DES MILLIERS DE ROMANDES RÉCLAMENT L'ÉGALITÉ SOUS UN SOLEIL DE PLOMB

Aux revendications féministes se sont ajoutés des thèmes d'actualité internationale comme la guerre à Gaza. Bilan et tour d'horizon des manifestations en Suisse romande.

**Antoine Grosjean**  
Photos Thierry Porchet

C'est sous un soleil de plomb que des milliers de Romandes sont descendues dans la rue ce samedi 14 juin à l'occasion de la Grève féministe. Les revendications étaient peu ou prou les mêmes partout. Pour l'égalité salariale. Contre les violences sexistes et les féminicides. Pour la défense des minorités sexuelles. Cette année, le travail de care, invisibilisé et dévalorisé, était aussi au cœur des thèmes abordés, car les métiers de la santé, du social, de l'accueil de l'enfance, des services ou du nettoyage sont encore majoritairement occupés par les femmes, même qu'au sein des familles, les tâches ménagères, l'éducation des enfants et les soins de proche aidant.

L'actualité internationale s'est aussi invitée au milieu des revendications féministes, avec de nombreux slogans et prises de parole sur l'essor de l'extrême droite, Trump ou la guerre à Gaza. «Alors que nous faisons face à une montée des violences machistes, racistes, fascistes et coloniales, l'idée d'égalité, de respect et de dignité de tous les êtres humains que porte notre féminisme devient une nécessité et une urgence pour toute-x-s celles qui veulent résister», écrivait la Coordination romande des collectifs de la Grève féministe dans son appel à manifester.

**FÊTE STATIQUE À LAUSANNE**  
A cause de la Fête fédérale de gymnastique, la manifestation était cette année statique à Lausanne, où des milliers de personnes ont occupé la place «Sainte-Françoise» pendant plus de six heures. Selon la dizaine de collectifs à l'origine de l'événement, près de 20 000 personnes se sont succédé aux tables rondes, ateliers, concerts et autres activités organisées durant l'après-midi et la soirée. Le collectif de la Grève féministe Vaud a expliqué cette occupation de la place emblématique: «Trop souvent, on nous efface des lieux de pouvoir, des sphères de décision, des espaces publics. Aujourd'hui, nous rentrons notre place. [...] Lutter, ce n'est pas seulement descendre dans la rue en marche: c'est aussi créer, discuter, s'organiser.»

Pour sa part, Unia Vaud a appelé à se mobiliser pour un salaire minimum cantonal, qui bénéficierait avant tout aux femmes, majoritaires dans les professions mal rémunérées, et a aussi récolté des signatures pour la pétition contre l'extension des ouvertures dominicales dans la vente, un secteur également très féminin. Le syndicat a aussi participé à



Dans tous les cantons romands, des milliers de femmes ont manifesté à l'occasion de ce 14 juin pour défendre leurs droits et revendiquer l'égalité. A Genève (photos ci-dessus), elles étaient près de 3500 à descendre dans la rue, tandis qu'à Lausanne, elles n'ont pas pu défiler cette année, à cause de la Fête fédérale de gymnastique, et ont au lieu de cela occupé la place «Sainte-Françoise» pendant plusieurs heures.

## TÉMOIGNAGES

Propos recueillis par Manon Todesco

### ELSA

«Je suis étudiante en anthropologie culturelle à Naples et j'écris ma thèse sur le racisme et le féminisme en Suisse. J'ai vite réalisé que l'espace de la Grève féministe était un super contre-pouvoir, avec un vocabulaire très avancé. J'ai fini par intégrer le collectif et c'est un mouvement qui rend heureux. Passer des journées avec elles, ça me donne la naïade. Je dirais que mon combat est intersectionnel et qu'il faut lutter contre les discriminations sexistes, racistes et islamophobes dont sont victimes les femmes racisées.» ■

### CATHERINE

«Il y a encore tellement de chemin à parcourir pour obtenir l'égalité. On assiste même à des régressions de nos droits, c'est donc d'autant plus important de manifester. Depuis le 14 juin 2019, je n'ai pas loupé une seule grève féministe. C'est un moment clé de sororité qui nous donne de l'énergie et plein de bonnes ondes. Mon engagement est de longue date et, en tant qu'artiste, j'essaie de relayer ce combat dans mes dessins, mes gravures et mes installations. On se rend compte chaque jour que les femmes sont toujours pénalisées. Il n'y a pas un combat qui m'affecte plus qu'un autre, mais évidemment, je suis pour le droit des femmes à disposer de leur corps, à savoir: avorter et s'habiller comme elles le veulent, et pour qu'elles occupent l'espace public qui leur revient.» ■

### YOLANDA

«Cette année, nous rendons hommage à Christiane Brunner avec le logo de la première grève féministe de 1991. En tant qu'élu socialiste genevoise, je suis fière de l'héritage qu'elle nous a laissé et je lutte pour la parité politique comme un idéal. Il faut se faire entendre aujourd'hui, car les femmes ont encore des salaires et des rentes moins élevés que les hommes, car elles sont encore victimes de violences sexistes et sexuelles, car les hommes ont encore des priviléges dans l'accès au travail ou quand il s'agit de promotion professionnelle. Les femmes doivent souvent travailler bien plus dur et se sentent illégitimes. Elles ont besoin de s'affirmer et nous devons changer les règles du patriarcat. Il ne s'agit pas de se monter les uns contre les autres, mais juste de réclamer une égalité de nos droits. La cause féministe fait évidemment partie des raisons de mon engagement féministe: quand j'étais petite, je n'ai jamais compris pourquoi on ne demandait pas les mêmes choses à mon frère qu'à moi. Pour moi, c'était de l'injustice.» ■

### KELLY\*

«En tant que cadre infirmière dans les soins de longue durée, c'était important pour moi de participer à ce 14 juin, car, dans les soins, il y a une majorité de travailleuses femmes et les conditions de travail sont de plus en plus difficiles par manque de personnel. On nous impose de plus en plus de tâches, de responsabilités et de nombre de résidents. On ne peut plus faire de la qualité, c'est devenu impossible: on fait ce qu'on peut avec ce qu'on a, c'est-à-dire de moins en moins. Aujourd'hui, on est dans une période critique, mais si on ne fait rien, la situation va devenir dramatique! Nous travaillons toutes par passion, mais là, nous sommes éprouvées. On travaille avec des humains et c'est notre priorité, du coup on est restés trop longtemps silencieuses, mais là on dit: Stop! Que va-t-on faire des populations de plus en plus âgées alors qu'on est toujours moins bien dotés en personnel? Nous sommes tous concernés par ce sujet de société.» ■

\* Prénom d'emprunt.



## LES NETTOYEUSES EN ONT RAS LE BOL!



Cette journée du 14 juin aura été marquée par une action des nettoyeuses devant l'horloge fleurie à Genève. Le nettoyage, un secteur qui emploie majoritairement des femmes et où les problématiques sont multiples: bas salaires, précarité, stress, harcèlement et pénibilité du travail. Unia exige de meilleures conditions de travail et continue de réclamer l'intérialisation du personnel sur les sites de l'Etat à travers sa pétition. Marie est nettoyeuse depuis vingt-huit ans: «Sur 68 employés, il y a quinze collègues qui sont en arrêt et qui ont une santé psychologique. Notre charge de travail a triplé. En trois ans, j'ai vendu au moins 300 employés tellement le tourments est élevé! On est payé 23 francs l'heure, mais à Genève, c'est impossible de vivre correctement avec cette somme. Mais les chefs nous disent qu'on peut prendre la porte si on n'est pas contentes. On aimeraient avoir plus de reconnaissance, mais on est traitées comme des moins que rien. On espère que l'Etat bougera, car il y en a marre que les patrons s'enrichissent sur notre dos!» ■ MT



## Lutter contre les bas salaires des femmes, c'est lutter pour l'égalité

Dans son dernier rapport, Unia révèle que les femmes sont particulièrement touchées par les bas salaires et qu'elles gagnent toujours moins que les hommes. Toutefois, l'engagement syndical a des effets positifs.

Manon Todesco

Le syndicat Unia a présenté les conclusions de son dernier rapport sur les salaires des femmes le 10 juin lors d'une conférence de presse à Berne. Il en ressort qu'il existe encore de grandes inégalités salariales entre les femmes et les hommes et que ces premières sont beaucoup plus touchées par les bas salaires. Les chiffres sont sans appel: 20% des femmes gagnent un bas salaire en Suisse, soit deux fois plus que les hommes. Chez les femmes migrantes, cette proportion atteint même près de 30%. Dans les secteurs et les professions où les femmes sont nombreuses, les salaires sont aussi particulièrement bas. «On accorde en effet moins de valeur au travail des femmes qu'à celui des hommes, comme Vania Alleva, présidente d'Unia. Pourtant, l'économie et la société ne fonctionneraient pas sans ce travail qualifié d'essentiel il n'y a encore pas si longtemps. La Suisse ne fonctionnerait pas sans le travail de l'aide-soignante dans une maison de retraite, de l'éducatrice dans une crèche, de la vendeuse dans un supermarché, de la nettoyeuse et de la coiffeuse. Au sein d'une même branche, avec les mêmes conditions, les femmes continuent à avoir des salaires plus bas que les hommes.»

Cela étant dit, le rapport met également en lumière l'effet positif de l'engagement syndical sur les salaires des femmes. En effet, depuis les années 1990, les syndicats suisses luttent systématiquement contre les bas salaires avec une devise claire: un salaire doit suffire pour vivre décemment. Entre 1998 et 2014, deux grandes campagnes se sont succédé pour réclamer des salaires minimums de 3000, puis de 4000 francs par

mois. Grâce à ces batailles, la proportion de femmes touchant de bas salaires a diminué d'environ 15% à chaque fois. Si l'initiative nationale pour un salaire minimum de 22 francs l'heure a échoué dans les urnes en 2014, le débat a quand même fait du chemin et trouvé son écho dans les entreprises.

L'exemple du salaire minimum cantonal genevois est particulièrement parlant, et les derniers chiffres le prouvent: les salaires minimums cantonaux améliorent sensiblement la situation des femmes. Effectivement, avant la votation de 2020, 10,7% des femmes à Genève gagnaient moins de 4000 francs. Deux ans après l'introduction du salaire minimum, elles n'étaient plus que 3,3%. Les hommes ne sont pas en reste puisque la part des salaires inférieurs à 4000 francs est passée de 5,1% à 2,1%. L'exemple de Genève montre que les salaires minimums conduisent concrètement à de meilleurs salaires pour les femmes, rappelle Vania Alleva. C'est une avancée importante. Mais il faut de bons salaires minimums sur tout le territoire, dans les conventions collectives de travail et dans la loi. Unia combattrà résolument les attaques contre les salaires minimums légaux, comme celles qui menacent actuellement le Parlement avec la motion Etlin.»

Quatre autres cantons ont introduit des salaires minimums : Neuchâtel, le Jura, le Tessin et Bâle-Ville. Dans les villes de Zurich et de Winterthour, l'électeur s'est clairement prononcé en faveur de salaires minimums communaux et la Ville de Lucerne introduira un salaire minimum en 2026. Des initiatives pour un salaire minimum ont été déposées dans d'autres cantons et villes. «Comme les femmes gagnent souvent moins que les hommes, elles sont les premières à





# LES PETITES MAINS D'UBER, AMAZON ET CIE FONT ENTENDRE LEUR VOIX À GENÈVE

En marge de la conférence de l'OIT, des travailleuses et des travailleurs du monde entier se sont réunis pendant trois jours pour exiger une réglementation de l'économie de plateformes.

**Antoine Grosjean**

«Workers power! Union power!» Impossible de louper l'arrivée à la place des Nations de la petite centaine de déléguées et de délégués du monde entier, qui déboulent du tram ce 4 juin en criant des slogans. Réunies pendant trois jours à l'Université ouvrière de Genève (UOG), cette assemblée joyeuse et déterminée est venue d'Asie, d'Amérique, d'Afrique et d'Europe pour faire entendre la voix des petites mains d'Uber, Amazon et consorts, pendant qu'à quelques encablures de là, se tient depuis le 2 juin la conférence annuelle de l'Organisation internationale du travail (OIT). Cette dernière doit, entre autres, discuter d'une éventuelle convention pour réglementer l'économie de plateformes à l'échelle mondiale.

Au début de la conférence tripartite entre gouvernements, employeurs et représentants des employés, une trentaine d'ONG, de syndicats et d'organisations de défense des droits de l'homme ont publié une déclaration, appelant l'OIT à adopter d'urgence une convention internationale sur cette économie en pleine expansion, afin d'envoyer «un signal fort indiquant que le progrès technologique ne doit pas se faire au détriment des droits humains».

#### LE BLOCAGE DES PATRONS

A la manifestation sur la place des Nations, Biju Mathew, cofondateur du syndicat New York Taxi Workers Alliance, qui participe aux négociations, a toutefois déploré que celles-ci traînent: «Après trois jours de discussions, on n'a toujours pas dépassé la première ligne de la future convention. Les employeurs font tout ce qu'ils peuvent pour bloquer le processus. La plupart des gouvernements nous soutiennent, mais la Suisse fait partie des pays qui sont du côté des patrons.» «Honte à elle!» crie la foule. A entendre les témoignages de travailleuses et travailleurs de plateformes, venus nombreux à la conférence parallèle qui se

tient à l'UOG, les problèmes sont les mêmes sur tous les continents: faux statut d'indépendant, absence de couverture sociale, horaires à rallonge, revenus fluctuants, management algorithmique automatisé et déshumanisé, etc. Des oratrices et des orateurs tous plus remontés les uns que les autres défilent au micro. «Les plateformes ne peuvent pas rester impunies et continuer d'exploiter les gens!», lance Manju Goel, membre du syndicat GIPSWU (Gig & Platform Service Workers Union), ex-employée d'Amazon en Inde. «Ces compagnies affirment donner du travail à beaucoup de monde, mais c'est nous qui leur faisons gagner de l'argent. Alors nous avons le droit d'être mieux payés. Nous faisons des journées de 10, 12 ou 14 heures, il n'y a pas de limite. Et on ne peut se plaindre à personne, car on ne nous écoute pas.»

#### 40 MILLIONS DE TRAVAILLEURS EN INDE

L'économie de plateformes est très développée dans le sous-continent indien. «Il y a 40 millions de travailleurs dans ce domaine, estime Sangam Tripathy, syndicaliste indien. Cela va des chauffeurs VTC aux livreurs de pizzas, en passant par toutes sortes de services à domicile comme la manucure, la plomberie, la peinture, etc. Il y a beaucoup de chômage en Inde, alors les gens se connectent à ces plateformes et dès le lendemain, ils peuvent commencer à travailler. Le problème, c'est que ces compagnies ont une situation de monopole et si vous vous plaignez de vos conditions de travail, elles vous disent: "Il y en a dix autres qui sont prêts à prendre ta place."»

Le président de l'association VTC-Genève, Aria Jabbarpour, se félicite de la victoire remportée fin mai devant le Tribunal fédéral: «Dans un arrêt, il nous a donné raison en confirmant que nous sommes des employés d'Uber et pas des indépendants, car nous dépendons totalement de l'application. Mais nous devons encore nous battre pour que le Conseil d'Etat genevois applique la décision des juges.» Des travailleurs luttent aussi de manière

individuelle: «Nous avons aidé des centaines de chauffeurs d'Uber en Suisse et en France à récupérer leurs données pour prouver qu'ils ne sont pas indépendants, confie Paul-Olivier Dehay, directeur de Hestia.une, une société suisse spécialisée dans la protection des données. Rien qu'à Genève, il y a une trentaine de cas pendents devant la justice, et des démarches similaires sont en cours dans de nombreux pays.»

#### UN MOMENT HISTORIQUE

La députée européenne française Leïla Chaibi, (La France Insoumise) est également là. Elle a été en charge des négociations pour la Directive sur le travail des plateformes, adoptée il y a un an par le Parlement européen: «Je

suis ici pour poursuivre cette bataille au niveau global, déclare-t-elle. La conférence de l'OIT est un moment historique, car il s'agit de mettre sur pied une convention pour vous donner les mêmes droits que tous les travailleurs. Quelle que soit l'issue des négociations, vous avez déjà gagné, car en vous réunissant à Genève, vous donnez tort à ces compagnies qui pensaient que jamais les travailleurs du monde entier pourraient s'unir. Nous sommes en train de changer le rapport de force!» Lors des discussions à l'UOG, le chercheur néerlandais Rodrigo Fernandez a décrit l'économie de plateformes comme un modèle d'affaires prédateur, au même titre que le capital-investissement. «Ces sociétés font des béné-

fices en réduisant au maximum leurs charges - en particulier les salaires - et en faisant payer des droits pour l'utilisation d'une application. Nous devons construire des alternatives publiques à ces plateformes, qui soient entre les mains des utilisateurs et des contribuables à l'écosystème», suggère-t-il. A l'OIT, les discussions se sont achevées le 13 juin. Finalement, les parties ont accepté le principe d'une convention, ce qui n'était pas gagné d'avance, certains pays comme la Suisse et les Etats-Unis y étant d'abord opposés. Mais pour l'instant, seul un article sur soixante a fait l'objet d'un consensus. Il y a donc du pain sur la planche pour le second round de négociations, qui aura lieu dans un an. ■



Des employées et employés de plateformes venus du monde entier ont manifesté à Genève le 4 juin, en marge de la conférence de l'Organisation internationale du travail (OIT), pour réclamer les mêmes droits que tous les travailleurs.

## DROITS DES CHAUFFEURS UBER RENFORCÉS

Le Tribunal fédéral a tranché: les entreprises partenaires d'Uber sont désormais soumises à la Convention collective de travail Location de services. Satisfaction d'Unia.

**Sonya Mermoud**

«Nous sommes très contents. L'arrêt rendu par le Tribunal fédéral confirme que le système de partenaires développé par Uber pour éviter d'être considéré comme un employeur est contreproductif. Ça va leur coûter cher.» Vice-présidente d'Unia, Véronique Polito réagit avec satisfaction au verdict de la plus haute juridiction du pays. Et souligne les avantages pour les conductrices et les conducteurs concernés d'être désormais protégés par la Loi sur le service de l'emploi et la Convention collective de travail (CCT) du secteur de la location de services. «Celles-ci garantissent notamment l'indemnisation des jours fériés, les suppléments pour le travail dominical et le calcul du salaire sur la base des heures de travail prévues, y compris les temps d'attente entre les courses.»

#### CLARIFICATION DANS L'ORGANISATION DE TOUT UN SECTEUR

Qualifié d'historique par le syndicat, l'arrêt ratifie la pratique actuelle des autorités genevoises, déboustant ainsi la société partenaire d'Uber qui contestait son assujettissement aux réglementations susmentionnées. Le gouvernement cantonal considère déjà l'activité de transport professionnel de personnes opérant via des plateformes numériques comme des prestations de location de services soumises à autorisation. «La décision du Tribunal

fédéral confirme les jugements rendus jusqu'à présent et apporte encore plus de clarté dans l'organisation de tout un secteur», poursuit la responsable d'Unia, non sans rappeler qu'un jugement semblable est tombé il y a deux mois environ pour les coursiers d'Uber Eats. L'entreprise partenaire d'Uber va devoir désormais demander, dans un délai raisonnable, une autorisation d'exercer son activité, conformément à la Loi sur le service de l'emploi et la location de services. «D'autres entreprises du secteur - plus de 600 travaillent dans ce domaine à Genève - sont également invitées à se conformer à ces nouvelles exigences.»

#### STRATÉGIE DE CONTOURNEMENT DES LOIS

Dans un communiqué, Unia dénonce encore les stratégies de la multinationale pour contourner systématiquement les lois en vigueur. «Au lieu de se conformer à la législation nationale, Uber tente par un lobbying intensif de convaincre les parlementaires de légaliser son système dans le but non seulement de saper les droits des travailleurs et des travailleuses et le système de la sécurité sociale, mais aussi de déstabiliser l'économie formelle et les entreprises qui respectent les règles.» Dernier exemple en date, l'initiative parlementaire de Jürg Grossen sur le statut des indépendants, qui veut introduire dans la réglementation actuelle la prise en compte de la volonté des parties, employeur et travailleur (lire ci-contre). ■

## L'UBÉRISATION DU MARCHÉ DU TRAVAIL SE PREND UNE Gifle

Le Conseil national a écarté l'initiative parlementaire visant à contourner les règles qui régissent le statut de travailleur indépendant.

**Rocco Zacheo**

C'est un grand jour pour les travailleuses et les travailleurs en Suisse, dont le statut d'un débat crucial en ce mardi 3 juin. Le Conseil national a en effet refusé d'entrer en matière sur l'initiative parlementaire Grossen, du nom de l'élu vert libéral Jürg Grossen. Celui-ci entendait boulever le fond en comble les conditions qui permettent aujourd'hui de déterminer le statut des indépendants, en remodelant les canons existants en vue de privilégier une dérégulation du domaine. Plus précisément, l'initiative préconisait que la condition de l'indépendance ne soit plus régie par des critères objectifs mais plutôt par une convention entre l'employeur et le salarié comprenant des formules que l'Union syndicale suisse (USS) considère comme trompeuses.

#### CONTRE LES FAUX INDÉPENDANTS

L'application du nouveau dispositif aurait provoqué une multiplication massive des faux indépendants au sein de ces catégories professionnelles peu protégées et mal rémunérées, plutôt enclines à se défaire du statut de salarié. Constat particulièrement prégnant auprès du second œuvre, des coiffeuses et des coiffeurs, dans le nettoyage ou encore au sein des chauffeurs et des chauffeuses. Le revers de la médaille du changement de statut aurait consisté, pour les travailleurs concernés, en une perte de la couverture contre le chômage, en l'absence d'assurance en cas d'accidents, en la disparition des

cotisations de l'employeur à la prévoyance professionnelle. S'ajoute à cela le délitement des règles qui fixent la durée maximale de travail et le droit au repos. Reconnue par les opposants comme une rampe de lancement pour le dumping salarial, l'initiative Grossen a su générer un front commun (syndicats, associations patronales, cantons, Conseil fédéral) pour la combattre. Et elle a fini par être rejetée alors même que la Commission de la sécurité sociale et de la santé publique (CSSS-N) l'avait soutenue sans réserve.

#### TROIS MESURES POUR L'AVENIR

Pour l'USS, cette victoire est à saluer, mais elle ne représente qu'une étape dans un processus qui doit viser à mieux protéger certaines catégories de travailleurs. «Le problème des faux indépendants gagne en effet du terrain, dans l'économie de plateforme comme dans les emplois précaires du secteur des services ou dans les chaînes de sous-traitance reposant sur la division du travail», déclare dans un communiqué l'organisation faîtière. Qui préconise trois mesures concrètes pour avancer dans ce dossier épique. En premier lieu, faire bénéficier les salariés des plateformes de la présomption du statut de dépendant, et exiger par conséquent de l'entreprise d'apporter la preuve du contraire. Habiliter, en second lieu, les syndicats à «faire trancher de manière contraignante, pour des groupes entiers de travailleurs, la question de la relation de travail». Enfin, obliger les grands donneurs d'ordre à faire respecter les droits sociaux des travailleurs dans toute la chaîne de sous-traitance. ■

# «JUSTICE POUR LES VICTIMES DE BHOPAL!»

L'activiste Rachna Dhingra nous explique pourquoi la pire catastrophe industrielle de l'histoire continue de tuer après quarante ans. Interview.

Antoine Grosjean

**C'**est un événement qui, sous nos latitudes, a été relégué dans les tréfonds de nos mémoires. Mais à Bhopal, au centre de l'Inde, la population en subit toujours les conséquences après quatre décennies. Dans la nuit du 2 au 3 décembre 1984, dans une usine de pesticides mal entretenue, une cuve contenant un gaz hautement toxique explose et diffuse un nuage qui se répand sur le bidonville voisin, tuant hommes, femmes, enfants et bétail. On estime qu'entre 8000 et 10 000 personnes sont décédées dans les trois jours suivants. Mais cette catastrophe continue de faire des victimes parmi les centaines de milliers de personnes qui ont été exposées au gaz, et le bilan serait à ce jour de 22 000 morts. Invitée par Amnesty International Suisse, Rachna Dhingra, coordinatrice de la International Campaign for Justice in Bhopal, était récemment de passage en Suisse avec son mari Satinath Sarangi, fondateur du Sambhavna Trust, qui prodigue des soins gratuits aux victimes de Bhopal. Elle nous explique pourquoi le combat pour obtenir justice est loin d'être terminé.

**Rachna Dhingra, en Inde, la catastrophe de Bhopal a encore des répercussions aujourd'hui.**

**Lesquelles?**

Certaines personnes meurent encore des suites de l'exposition au gaz. Il y a un taux élevé de cancers et de maladies chroniques à Bhopal. Et puis, il y a beaucoup de problèmes chez les enfants des générations suivantes, qui souffrent de lésions multisystémiques et de malformations congénitales. Cela ne concerne pas seulement le demi-million de personnes qui ont été directement exposées au gaz, mais aussi les 120 000 habitants qui vivent autour de l'usine à l'abandon, une zone où les eaux souterraines sont polluées par des métaux lourds et des pesticides. Ces polluants continuent de se propager sous terre, et ils font de nouvelles victimes chaque jour. Mais il y a aussi des conséquences socioéconomiques. Les morts et les personnes rendues incapables de travailler ont souvent laissé leurs familles sans revenus. Et de nombreux jeunes n'ont pas pu achever leur scolarité parce qu'ils ont dû commencer à travailler très tôt à cause de cela. Beaucoup de ces gens peu instruits sont aujourd'hui au chômage.

**Le site n'a-t-il pas été décontaminé?**

Non seulement il ne l'a pas été, mais il n'y a jamais eu de véritable analyse scientifique sur la profondeur et l'étendue de la pollution. Nous savons que cela touche un périmètre de plusieurs kilomètres autour de l'usine, mais le site est toujours dans le même état. Le groupe américain Dow Chemical (qui a racheté en 2001 l'entreprise Union Carbide, propriétaire de l'usine de Bhopal, ndlr) refuse de débarrasser les déchets toxiques qui en sont la cause.

**Selon vous, cette catastrophe n'a rien d'une fatalité.**

En effet, il ne s'agissait pas d'un accident ou d'une simple négligence. C'est un crime, le résultat d'une décision délibérée, de la part du conseil d'administration d'Union Carbide, de réduire les coûts pour faire plus de profits. Ils ont ainsi économisé sur la sécurité pendant des années et arrêté le système de refroidissement des cuves contenant le gaz afin d'économiser 70 dollars par jour. En revanche, ce n'était pas le cas dans l'usine analogue qu'ils exploitait en Virginie-Occidentale, aux Etats-Unis, laquelle était beaucoup plus sûre.



Rachna Dhingra (à droite), son mari Satinath Sarangi et leur fils Aatish étaient récemment de passage à Genève pour soutenir le combat en faveur des victimes de la catastrophe de Bhopal.

#### Et personne n'a jamais été condamné pour cela?

Non. A l'époque, le CEO d'Union Carbide, Warren Anderson, a été arrêté et accusé d'homicide par négligence, mais il a été libéré sous caution et en a profité pour fuir l'Inde. Par la suite, il a toujours refusé de revenir se présenter devant la justice indienne, et les Etats-Unis ont refusé de l'extrader. Il est mort libre en 2014. En 2023, nous avons réussi à faire comparaître des responsables de Dow Chemical devant la Cour de justice de Bhopal, mais pour eux, en tant que société américaine, celle-ci ne relève pas de la compétence des tribunaux indiens. De plus, ils ne s'estiment pas responsables de ce qu'il s'est passé avant le rachat d'Union Carbide. Pourtant, aux Etats-Unis, Dow Chemical a assumé les responsabilités de celle-ci en ce qui concerne l'amiante. Mais quand il s'agit de Bhopal, il y a un double standard.

#### Est-ce que le fait que les victimes de la catastrophe étaient essentiellement des pauvres issus de castes inférieures explique cette impunité?

Oui, évidemment, parce que les gouvernements indiens successifs, indépendamment du parti au pouvoir, ont été totalement complices d'Union Carbide, puis de Dow Chemical. La plupart des personnes touchées étaient pour moitié des musulmans et pour moitié des hindous, dont essentiellement des membres de basses castes, considérés comme des personnes sacrifiables.

#### Pourquoi le Gouvernement indien, qui, à l'origine, réclamait 3 milliards de dollars d'indemnités à la justice américaine, n'en a finalement obtenu que 470 millions?

Le gouvernement a accepté cette somme sans consulter un seul survivant et sans disposer d'informations médicales sur les effets du gaz à long terme. Il ignorait que les dommages sur la santé des victimes étaient permanents et multisystémiques, et que cela n'affecterait pas seulement les personnes directement exposées, mais aussi les

générations suivantes. Par ailleurs, le gouvernement craignait de faire fuir les investisseurs étrangers s'il réclamait trop.

#### Cela n'a pas dû représenter beaucoup d'argent pour chaque victime...

La plupart d'entre elles n'ont reçu que 500 dollars à titre d'indemnisation. Et il a fallu entre huit et quatorze ans pour que les personnes concernées touchent cette somme, car elles devaient prouver que leurs problèmes de santé étaient dus au gaz et étaient permanents, les empêchant de travailler.

#### Pourquoi venir en Suisse pour parler de cette catastrophe?

Dow Chemical a des bureaux à Horgen, dans le canton de Zurich. Nous allons aller voir ces gens. Nous leur avons apporté de l'eau de Bhopal et nous voulons qu'ils la boivent et la donnent à leur famille, tout comme les habitants de Bhopal sont obligés de la boire. Et nous sommes aussi venus pour parler du fait que ce genre de catastrophe ne cessera pas, parce qu'il est très difficile de traduire en justice les multinationales responsables de tels crimes. Elles savent qu'elles peuvent s'en tirer à bon compte.

#### Que réclamez-vous aujourd'hui?

Nous demandons une indemnisation pour les personnes qui vivent dans la zone polluée, et un assainissement complet du site. Nous voulons également que Union Carbide révèle la composition exacte des gaz qui se sont échappés, ce qu'ils refusent de divulguer depuis quarante ans, au nom du secret de fabrication. Sans cela, nous ne pouvons pas vraiment soigner les gens, on ne peut que traiter leurs symptômes. Et surtout, nous demandons justice. On ne peut pas commettre un massacre aussi énorme et s'en tirer comme ça. ■

## EUROPE SOCIALE

### ROUMANIE: CATASTROPHE D'EXTRÊME DROITE ÉVITÉE

Roland Erne

À la mi-mai, l'extrême droite a failli remporter les élections présidentielles roumaines. Au premier tour, George Simion avait obtenu 41% des voix, un résultat record. Lors des élections annulées de décembre 2024, les ultranationalistes Călin Georgescu (23%) et Simion (14%) ont obtenu moins de voix. La Cour constitutionnelle ayant également exclu Georgescu du second tour, le camp d'extrême droite s'est présenté uni dès le départ.

**Election décisive.** Son adversaire, Nicușor Dan, à la tête d'un parti néolibéral contestataire, est maire de la capitale Bucarest et ne s'est jusqu'à présent pas distingué par son soutien aux travailleurs. Beaucoup d'entre eux vivent dans des régions périphériques pauvres ou doivent gagner leur vie comme travailleurs saisonniers en Europe occidentale. Nicușor Dan s'était néanmoins qualifié pour le second tour. Dans la diaspora d'Europe occidentale, la plupart ont voté soit pour l'extrême droite Simion, soit pour le néolibéral Dan. Après cette défaite, le Premier ministre social-démocrate du PSD, Marcel Ciolacu, a démissionné et laissé à ses électeurs le choix entre une voie européenne et une voie nationaliste.

**Une victoire gâchée.** L'extrême droite Simion se sentait tellement sûr de lui qu'il a admis avant même le second tour que sa promesse de construire des milliers de logements sociaux n'était qu'un gag électoral. En contrepartie, des milliers d'employés du secteur public allaient bientôt perdre leur emploi, comme Trump venait de le faire aux Etats-Unis. Les révélations antisociales de Simion n'ont pas été sans conséquences. Elles ont permis au candidat néolibéral Dan de se profiler comme le défenseur d'un «modèle social européen». Après l'élection de Dan à la présidence, rien ne semblait s'opposer à la formation d'un nouveau gouvernement «européen» composé de sociaux-démocrates et de néolibéraux.

**Dictature de l'austérité.** Mais le 5 juin, le commissaire européen à la déréglementation, Valdis Dombrovskis, a exigé de la Roumanie de nouvelles mesures d'austérité drastiques. Le nouveau gouvernement doit présenter à la Commission européenne, d'ici à la fin du mois de juin, un plan d'austérité radical afin d'éviter que la Roumanie ne soit bientôt sanctionnée par le retrait de tous les fonds européens. Pour éviter cette catastrophe, les autorités ont également demandé au Fonds monétaire international (FMI) de proposer des solutions. Bien que le FMI ne soit guère un défenseur de la politique sociale, il a proposé de remplacer le taux d'imposition unique de 10% par deux nouveaux taux progressifs de 15% et 25%. A l'avenir, tout le monde devrait payer des impôts sur le revenu plus élevés, mais les riches proportionnellement plus. Il n'est pas certain que cela se produise, car les néolibéraux ont toujours rejeté le retour à un système fiscal progressif, malgré leurs engagements en faveur du «modèle social européen». Il y a donc un risque de retour de la politique d'austérité, qui favorisera encore davantage la montée des populistes de droite. ■

## BRÈVES

### GAZA: POUR LE DROIT D'INFORMER

Reporters sans frontières a appelé les dirigeants mondiaux, les gouvernements et les institutions internationales à agir en faveur d'un accès immédiat et sans restriction à Gaza. La lettre ouverte rédigée dans ce sens a été signée par plus de 150 médias et organisations de défense de la liberté de la presse. Elle dénonce le fait que, depuis vingt mois, les autorités israéliennes ne permettent pas aux journalistes de se rendre de manière indépendante sur le territoire palestinien. Et que 200 professionnels de la branche ont été tués par l'armée de l'Etat hébreu. ■ SM

### MANIFESTATION EN SOLIDARITÉ AVEC LE PEUPLE PALESTINIEN

Plus de 54 000 personnes tuées en un an et demi dont au moins 15 000 enfants sans oublier le recours à la famine comme arme de guerre. Plusieurs organisations et partis politiques, à l'image d'Amnesty International, de l'Union syndicale suisse, du PS ou encore des Verts, appellent à manifester le 21 juin à 16 heures, à la Schützenmatte de Berne, en faveur du peuple palestinien. Un rassemblement soutenu par Unia. Les parties prenantes dénoncent les «intentions de nettoyage ethnique clairement exprimées par le Gouvernement israélien». Et se mobilisent pour que la Suisse, Etat dépositaire des Conventions de Genève et siège du Conseil des droits de l'homme de l'ONU, agisse. Concrètement, la coalition demande au Conseil fédéral de s'engager activement pour l'instauration d'un cessez-le-feu immédiat, durable et contrôlé par la communauté internationale, ainsi que pour la levée du blocus de Gaza. Elle l'invite à condamner les crimes de guerre documentés commis par Israël et à soutenir toutes les initiatives visant à empêcher tout déplacement forcé ou expulsion illégale de la population de Gaza et de Cisjordanie. Le Gouvernement helvétique doit aussi, estime l'alliance, reprendre sans délai le financement de l'aide humanitaire d'urgence à Gaza via l'UNRWA. Autres revendications: la fin de la coopération militaire avec Israël et des exportations liées à la sécurité jusqu'à ce que cet Etat respecte ses obligations au regard du droit international ou encore le droit à l'autodétermination collective du peuple palestinien et au retour. ■ SM

**ÉGALITÉ**

Le Valais va traquer les employeurs qui lèsent les salariées.

PAGE 11

**FORMATION**

Unia vous apprend à lire votre fiche de salaire. Reportage.

PAGE 13

**PAUSE CAFÉ**

Sylvie Trudu, le combat syndical sur tous les fronts.

PAGE 14

## LES ASSISTANTES VÉTÉRINAIRES SE MOBILISENT

Soutenues par Unia, une cinquantaine d'assistantes en médecine vétérinaire se sont réunies en assemblée générale à Lausanne. Leurs conditions de travail étaient au cœur des discussions.

Textes Sonya Mermoud

**B**onne mobilisation des assistantes en médecine vétérinaire (AMV), le 6 juin dernier à Lausanne. Réunies en assemblée générale, les participantes - la profession comporte une majorité de femmes - ont discuté des conditions de travail prévalant dans leur branche. Et surtout de la nécessité de les améliorer. Secrétaire syndical à Unia en charge du dossier, Pietro Agnello a introduit la soirée et mentionné les différentes étapes qui ont précédé la séance. Le comité des AMV a ensuite présenté les résultats d'un sondage portant sur les principales revendications dans la branche. Quatre cent sept personnes dont, sur le canton de Vaud, 225 AMV titulaires d'un CFC, des apprentices et des vétérinaires ont répondu aux questions. La moyenne d'âge des répondantes tournait autour de la trentaine. Une information révélatrice du tourne dans un métier pourtant souvent exercé par passion pour les animaux.

**MINIMUM NON RESPECTÉ**

La demande la plus importante mise en avant par l'enquête porte sur les salaires. Si la Société vaudoise des vétérinaires (SVV) recommande de rémunérer les AMV 4300 francs par mois, nombre d'employeurs ne respectent pas ce minimum. Et ce alors que l'apprentissage, d'une durée de trois ans, se révèle difficile. «Il y a des patrons qui ne versent que 3800 à 4000 francs mensuellement», a indiqué Pietro Agnello en marge de la réunion. Par ailleurs, le

sondage a révélé que seules 28% des participantes touchent un 13<sup>e</sup> salaire, 26% ont une gratification annuelle et le reste, soit 46%, rien du tout. La question des horaires de travail et celle de la fréquence d'heures supplémentaires sont aussi ressorties, sources de condition de travail dégradées, entre surcharge et pression. Sans oublier les difficultés liées à des plannings irréguliers et non respectés, dénoncés par les sondées. La problématique des gardes a également été soulevée, toutes n'étant pas systématiquement compensées.

**L'ESPOIR D'UNE CCT**

Les AMV souhaiteraient par ailleurs la généralisation des cinq semaines de vacances, 42% d'entre elles n'en n'ayant que quatre. Autant de raisons pour lesquelles les assistantes en médecine vétérinaire présentes à l'assemblée ont défendu fermement l'idée d'une Convention collective de travail. Et ont voté pour l'envoi d'une lettre à la SSV dans ce sens. Ce courrier - auquel seront annexés les résultats du sondage - demandera l'ouverture d'une discussion.

«Je suis très reconnaissant du travail effectué par le comité des AMV. Les membres ont très bien préparé et géré l'assemblée», notera Pietro Agnello à l'issue de la rencontre, ravi de ce premier jalon posé dans l'espérance de parvenir à terme à un accord avec la partie patronale. ■



Lors de l'assemblée générale, la question des horaires de travail et celle de la fréquence d'heures supplémentaires est ressortie.

**«CONTINUONS LE COMBAT!»**

Jeanine (prénom d'emprunt) a quitté son travail d'AMV pour devenir garde d'animaux. Une décision qui ne l'empêche pas de se battre pour ses collègues. «Je compte de nombreuses amies et connaissances actives dans la profession. Et je connais bien la situation y prévalant», précise la jeune femme de 27 ans, dénonçant le manque de reconnaissance de la fonction des AMV et des salaires qui ne sont pas à la hauteur de la nature de la tâche. «Pour cette raison, il nous faut une convention collective de travail. Il y a trop de disparités dans les rémunérations. Et si je retourne un jour dans le

métier, je me sentirai alors mieux protégée», indique l'ancienne employée du domaine, notant que certains patrons ne respectent même pas la recommandation de la Société vaudoise des vétérinaires en la matière (4300 francs par mois, ndlr). Et ne prennent pas en compte les années de service. «Le salaire devrait au moins s'élever à 5000 francs par mois», estime Jeanine qui, décue par les conditions de travail et l'attitude de son ancien employeur, a jeté l'éponge. «Il me demandait de remplir des activités sans relation avec ma formation, comme repeindre les murs. J'ai acquis la théorie, mais non la pratique», se désole la Vaudoise, qui qualifie pourtant le métier de très beau. «On

soigne des animaux, on aide leur propriétaire. On ne répond pas seulement au téléphone comme le croient certains clients», indique Jeanine, qui estime encore, dans ce contexte, qu'il faudrait changer l'appellation d'AMV pour celle d'infirmières vétérinaires. «On comprendrait alors mieux notre job», note-t-elle, tout en soulignant le soutien consenti par le syndicat à la cause. «J'apprécie l'aide apportée par Unia, à l'écoute, et qui nous épaulé.» Questionnée sur la probabilité de conclure une CCT, Jeanine se montre assez optimiste: «L'assemblée a montré l'envie de se battre. Si nous continuons le combat, si nous ne baissions pas les bras, ça ne peut que marcher.» ■

## Une assemblée pour la branche du nettoyage

Unia Vaud donne rendez-vous au personnel le 22 juin à Lausanne pour discuter des enjeux de la Convention collective et d'autres points encore. En bonus, une paella pour tous.

Rocco Zacheo

**P**our saisir l'importance qu'a acquise, cette dernière décennie, la branche du nettoyage, il suffit de se tourner vers un chiffre parlant: aujourd'hui, le canton de Vaud compte 10 000 employés dans le domaine. Cela représente tout simplement le double des travailleurs qui évoluent, pour le gros œuvre, dans la construction. Un vaste secteur professionnel s'est ainsi déployé ces dernières années, avec un dynamisme vigoureux, en occupant des cases aussi diverses que le nettoyage de façades d'immeubles, celui des bureaux et des espaces domestiques, des espaces urbains ou encore des milieux stériles liés au monde médical. Par effet domino, l'élosion en question retentit également dans le monde syndical: «Ce dynamisme est perceptible chez Unia, rapporte le responsable de la branche dans le canton, Ulysse Goël. Le nombre d'adhésions ne cesse d'augmenter, sans doute parce que cette population,

issue majoritairement d'Amérique latine, est particulièrement sensible aux droits des travailleuses et des

travailleurs, et qu'elle a une culture syndicale prononcée.» La gent féminine, très bien représentée dans ce nouveau



Unia entend faire avancer les acquis fixés par la Convention collective de travail du nettoyage, dont le renouvellement a été acté en janvier 2025.

peloton, est un fer de lance tout aussi entreprenant. «Lorsqu'elles arrivent en Suisse, les femmes que nous côtoyons manifestent un clair désir d'intégration et d'émancipation, indique le syndicaliste. Cette population est parmi celles qui utilisent le plus les cours que nous proposons.»

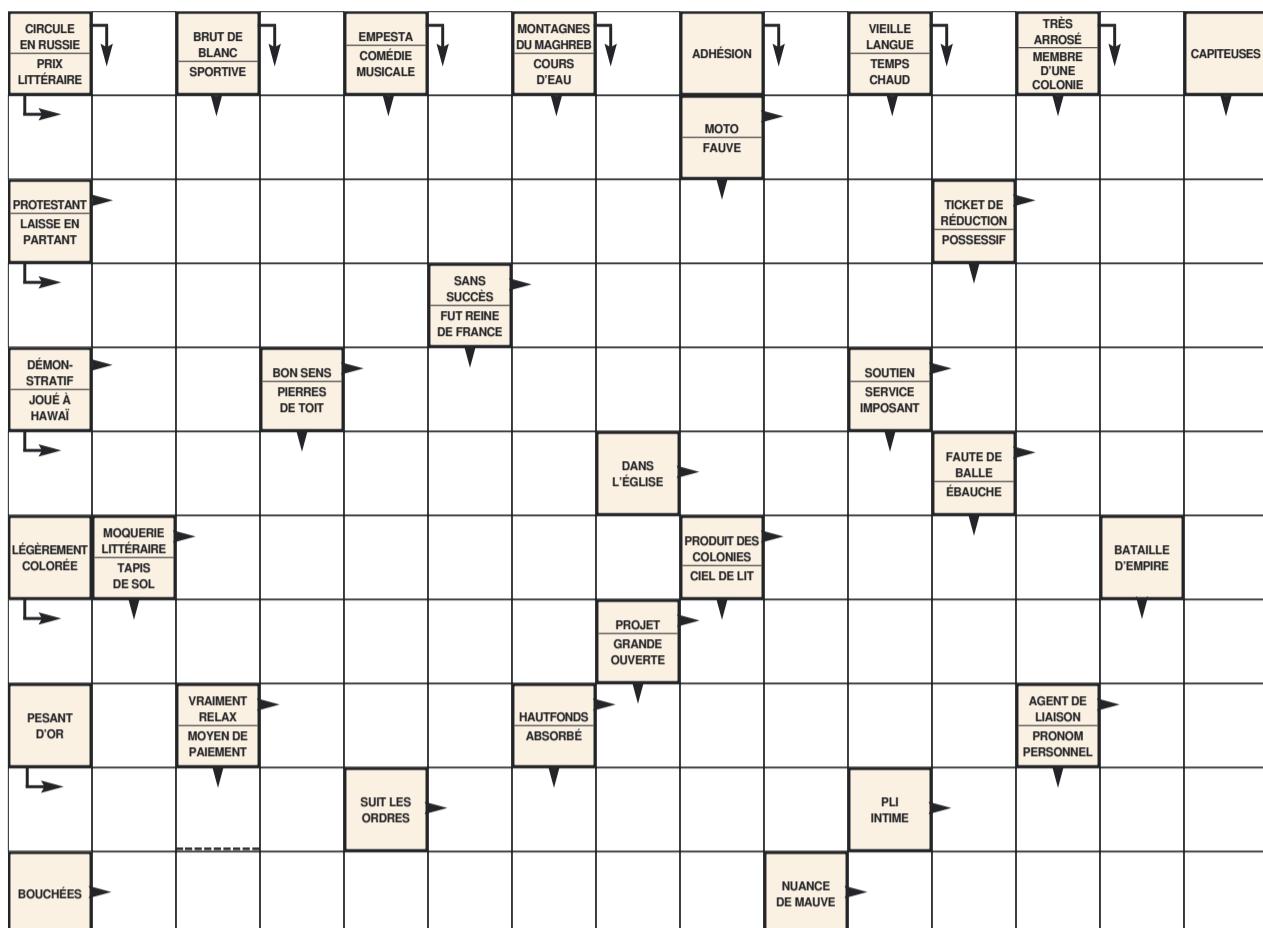
**DES DROITS À FAIRE RESPECTER**

Sur ce territoire propice, Unia entend faire avancer les acquis fixés par la Convention collective de travail (CCT), dont le renouvellement a été acté en janvier de cette année. Une assemblée générale (AG) est ainsi prévue le dimanche 22 juin à 13h à la maison de quartier de Chailly, où on pourra creuser les enjeux qui touchent aujourd'hui la branche. Le tout dans une ambiance décontractée, les propos traduits en simultané en espagnol et en portugais, et avec un bonus alléchant: une paella offerte à tout le monde. «Beaucoup reste à faire, estime Ulysse Goël. Cette AG est une occasion pour faire le point. Nous entendons présenter les éléments

saiillants de la CCT actuelle, qui nécessite une claire amélioration. Il suffit de rappeler qu'elle prévoit quatre semaines de vacances seulement et un salaire de 20,50 francs l'heure pour la catégorie la plus basse.»

La présentation sensibilisera les présents aux droits dont ils disposent et qui ne sont pas toujours respectés. Le paiement du temps de déplacement entre un site et l'autre en fait partie, tout comme le versement de 18,50 francs par jour comme indemnité aux frais de repas. Les heures supplémentaires et le droit aux vacances seront aussi au centre des échanges. Par ailleurs, une plongée entre les lignes des contrats de travail permettra de comprendre toutes les subtilités de ces documents. Enfin, il sera question des dangers induits par les produits chimiques dangereux, très présents dans le nettoyage. Une séance de questions-réponses achèvera cette rencontre prometteuse et ouverte aux familles. ■

## À VOS CRAYONS



© FORTISSIMOTS.COM

### FACILE

	5	1	2	8		
3	8		4		6	
4	2			9	5	7
8		2		9		6
	2		5		9	
5		7	1			4
6	4	3		2		1
8		2		6	3	
	7	3	6	4		

### RÉSULTATS

O	B	S	T	R	U	E	S	L	I	L	A	S
O	N	C	E	O	B	E	I	T	A	I	N	E
I	Z	E	N	B	A	N	G	S	E	I	N	E
B	L	E	U	T	E	D	E	S	S	E	I	N
S	A	T	I	R	E	M	I	E	L	A		
U	K	U	L	E	E	N	E	F	L	E		
G	C	E	R	A	I	S	O	N	A	I	D	E
L	E	G	U	E	V	A	I	N	E	M	E	N
P	A	R	P	A	I	L	L	O	T	B	O	N
G	O	N	C	O	U	R	T	B	E	C	A	N
K	E	E	P	I	A	A	O	I				

3	5	8	1	9	7	6	4	2				
1	7	2	6	4	3	5	8	9				
4	9	6	1	9	3	8	4	2	5			
7	6	1	5	7	1	8	9	6				
2	3	4	9	4	6	2	1	3	7			
5	1	3	7	3	5	4	9	6	1			
6	4	5	2	1	6	3	7	8				
8	2	7	3	5	1	7	6	4				

DIFFICILE

### DIFFICILE

8			4									
9			1		3	7						
6	3		9									
5	8	9				1						
2							6					
	1				4	2	5					
		8			7	3	2					
7	2	1	8	6	3	9	5	7				
4	1	2	8	9	4	5	1	6				
7	3	5	1	7	2	8	4	3				
6	6	5	1	7	2	8	4	3				

FACILE

## AGENDA UNIA

### BIENNE

#### HORAIRES DES SECRÉTARIATS

**Bienné:** lundi à jeudi, 14h-17h30.  
Permanence téléphonique 032 329 33 33: lundi à jeudi, 9h-11h30 et 13h30-17h30.  
Vendredi 9h-11h30.

**Granges-Longeau:** pour connaître les heures d'ouverture, merci d'appeler le 032 653 01 11.

**Lys:** le guichet est fermé. Une permanence téléphonique est ouverte au 032 329 33 33. Autres informations sur bienne-soleure.unia.ch

### Fribourg

#### PERMANENCES

La permanence est ouverte par téléphone au 026 347 31 31 et par e-mail à fribourg@unia.ch. En cas de nécessité, un rendez-vous avec une ou un secrétaire syndical peut être fixé par téléphone. Les plages de temps encore disponibles sont fournies lors de l'appel téléphonique. Les entretiens ont lieu à Bulle ou à Fribourg.

#### CAISSE DE CHÔMAGE

Bulle, rue de Vuippens 29.

**Fribourg,** rte des Arsenaux 15.

Lundi à jeudi, 8h30-11h30 et 13h30-16h30; vendredi, 8h30-11h30.

### GENÈVE

#### HORAIRES DES SECRÉTARIATS

Lundi, 14h-18h; mardi, jeudi et vendredi, 9h-12h et 14h-18h. Les permanences restent sur rendez-vous (à fixer au guichet ou par téléphone au numéro ci-dessous). Les adhésions pouvant être réalisées à nos guichets, nous invitons les personnes qui ne sont pas membres et qui souhaitent un conseil à se présenter dans nos locaux. Permanence téléphonique: mardi à vendredi, 9h-12h et 14h-18h, au 0848 949 120.

#### CAISSE DE CHÔMAGE

Rue des Gares 12. Lundi, 13h30-17h; mardi à vendredi, 9h-12h et 13h30-17h; vendredi, fermeture à 16h. Envoyez des formulaires U1: geneve.pdu@unia.ch

#### GROUPE DES RETRAITÉS

##### Comité des retraités

Les réunions ouvertes à tous les membres ont lieu tous les 2<sup>e</sup> mardis du mois de 10h à 13h, dans les locaux du syndicat, 5, ch. Surinam.

### NEUCHÂTEL

#### HORAIRES DES SECRÉTARIATS

##### La Chaux-de-Fonds et Neuchâtel

Permanences syndicales: lundi, mercredi et jeudi, 15h-18h.

OUverture des secrétariats: lundi à jeudi, 10h-12h et 15h-18h.

##### Fleurier

Permanences syndicales: un jeudi sur deux, 15h-18h (jours affichés sur la porte du secrétariat).

### VALAIS

#### HORAIRES DES SECRÉTARIATS

Téléphone: 027 602 60 00, 8h30-11h30 et 14h-16h30.

##### Ouverture des guichets:

lundi, mercredi et vendredi.

**Sion, Sierre, Martigny, Montreux:** 9h-11h30.

##### Permanences du soir

Sierre: lundi, 17h-19h.

### LA BOULANGERIE-PÂTISSERIE

## LE FOURNIL DE PIERRE EN FAILLITE

Aline Andrey

Le jeudi 5 juin, la faillite de la chaîne de boulangerie Le Fournil de Pierre a été prononcée par la justice neuchâteloise. Après vingt ans d'activité, la plupart de ses dix succursales n'ont pourtant pas fermé et portent un nouveau nom très similaire: la Boulangerie-Pâtisserie Pierre Sàrl, dont le siège est à Renan, dans le canton de Berne. Plusieurs éléments sont troublants, à commencer par le nom quasi identique. Par ailleurs, la Boulangerie Pierre a été créée le 1<sup>er</sup> mai par quatre anciens employés, dont la belle-fille de l'ancien patron Pierre-André Sommer. De surcroît, l'adresse du siège social de la nouvelle société est celle du domicile même de l'ancien employeur. Pour Céline Dupraz, responsable du dossier au service juridique d'Unia Neuchâtel, il s'agit de déterminer si des actifs ont été revendus à la société repreneur en-dessous du prix du marché. Si c'est le cas, la faillite serait frauduleuse, puisque ces actifs ne sauraient être simplement transmis à une société tierce pour éviter d'être intégrés dans la masse en faillite. «En effet, c'est en dressant un inventaire de ces actifs que l'Office des faillites pourrait régler, à tout le moins en partie, les impayés, notamment les salaires en retard de plusieurs dizaines de salariés, représentant une somme avoisinant 350 000 francs, les charges sociales ou encore des loyers», explique-t-elle. Concernant les baux à loyer, la majorité des propriétaires ont accepté le transfert de bail, selon les informations de la juriste. «La commune de Cernier aurait par contre refusé, ainsi que le propriétaire privé du local de la boulangerie du Locle et du laboratoire de production.» Une soixantaine d'employés sont touchés. Certains ont accepté le transfert de leur contrat de travail. «Sur nos conseils, nos membres ont refusé ce transfert, car ils auraient risqué de se voir refuser les indemnités pour insolvabilité qui peuvent couvrir jusqu'à quatre mois de salaire», précise Céline Dupraz. Par ailleurs, plusieurs procédures étaient en cours au Tribunal civil et ont donc été stoppées par la faillite. Une plainte pénale est toutefois pendante concernant l'un des dossiers. Pour mémoire, le 7 mars, Unia avait dénoncé devant la gare de La Chaux-de-Fonds le «management abusif», ayant cours au Fournil de Pierre depuis sa création il y a plus de vingt ans. ■ SM

### SUISSE ROMANDE

#### PERMANENCE TÉLÉPHONIQUE CAISSE DE CHÔMAGE: 058 332 11 32

Lundi, mardi et jeudi, 8h-12h et 13h30-17h; mercredi, 8h-12h; vendredi, 8h-12h et 13h30-16h.

Contact pour l'envoi des documents: caissechomage.unia.ch

# LE VALAIS CHASSERA LES INÉGALITÉS SALARIALES

Le Canton va contrôler des entreprises ayant bénéficié de marchés publics ou de subventions, pour déceler les différences de salaires injustifiées entre femmes et hommes.

**Antoine Grosjean**

**A** lors qu'on vient de célébrer la Grève féministe du 14 juin, le constat reste inchangé: malgré la Loi fédérale sur l'égalité, les hommes continuent de gagner plus que les femmes pour un travail légal. En l'occurrence 16%. Un écart qui ne s'explique qu'en partie par des facteurs objectifs tels que les qualifications, les responsabilités ou l'ancienneté. Le Conseil d'Etat valaisan a donc décidé de faire la chasse à la part injustifiée de cette différence de traitement. A l'instar d'autres cantons et collectivités, il va contrôler les salaires dans les entreprises ayant bénéficié de marchés publics ou de subventions. «A travail égal, salaire égal, la loi est claire! souligne le conseiller d'Etat Mathias Reynard, chef du Département de la santé, des affaires sociales et de la culture. Pourtant, les discriminations se réduisent si lentement que ça va prendre des générations pour atteindre le principe de l'égalité salariale, qui est inscrit depuis longtemps dans la Constitution et dans la loi. Avec ces contrôles, il s'agit de s'assurer

que l'argent public ne sert pas à perpétuer ces discriminations.»

#### PHASE PILOTE

Concrètement, en juillet, l'Office cantonal de l'égalité et de la famille (OCEF) va lancer la phase pilote de ces tests en sélectionnant de manière aléatoire cinq entreprises qui ont obtenu des marchés publics en 2024. Celles-ci seront prévenues par écrit, puis devront répondre à un premier questionnaire. Ensuite, elles devront fournir à un ou une spécialiste externe à l'administration toutes les données nécessaires à l'analyse de leur pratique salariale. La plausibilité de ces données sera vérifiée, et elles seront passées au crible de Logib, l'outil d'analyse de l'égalité salariale de la Confédération. Fondé sur des méthodes scientifiques, celui-ci permet de détecter d'éventuelles inégalités inexplicables, qui seraient passées sous les radars. En effet, selon l'OCEF, la discrimination salariale n'est en général pas délibérée. «Cela peut par exemple être dû à des biais du système salarial», explique sa directrice, Katy Solioz-François. Les employeurs qui ne répondent pas aux



L'Etat du Valais justifie ce projet pilote par le caractère très peu contraignant de la législation fédérale. Actuellement, les employeurs doivent seulement se plier à un autocontrôle sans preuves, et qui ne donne lieu à aucune vérification des autorités.

critères d'égalité pourront prendre des mesures correctives et en fournir une preuve, résultant d'un nouvel audit externe financé par l'entreprise. S'agissant d'un projet pilote, aucune sanction n'est pour l'instant prévue à l'égard des employeurs qui ne se soumettraient pas à cette seconde analyse. Mais à terme, ils pourraient se voir exclus des marchés publics. Dans un deuxième temps, au second semestre 2026,

les contrôles seront étendus aux entreprises bénéficiant de subventions. Puis, le processus sera évalué, si nécessaire adapté et enfin pérennisé.

#### AUTOCONTROLES INSUFFISANTS

L'Etat du Valais justifie ce projet pilote par le caractère très peu contraignant de la législation fédérale. Actuellement, les employeurs doivent seulement se plier à un autocontrôle sans preuves,

et qui ne donne lieu à aucune vérification des autorités. De plus, cela ne s'applique qu'aux entreprises de plus de cent employés. Or, un récent rapport de l'Office fédéral de la justice (OFJ) montre que plus de la moitié de celles-ci manquent à leur obligation d'effectuer cette analyse de l'égalité salariale. ■

## Ouvertures dominicales à Genève: le référendum est lancé



THIERRY PORCHET

**Antoine Grosjean**

**C**hose promise, chose due. Dès le vote du Grand Conseil genevois, le 22 mai, sur l'extension sans condition des ouvertures dominicales des magasins, la gauche et les syndicats ont annoncé qu'ils lanceront un référendum. Quatre jours plus tard, c'était chose faite. Ce 27 mai, le comité unitaire contre la modification de la Loi sur les horaires d'ouverture des magasins (LHOM) – composé des syndicats, dont Unia, et des partis de gauche – a présenté ses arguments à la presse. Il dénonce le fait que la majorité de droite du Grand Conseil a décidé de passer en force pour imposer l'ouverture des magasins deux dimanches supplémentaires durant les fêtes de fin d'année, et cela même en l'absence de convention collective établie. C'était pourtant la condition approuvée à plusieurs reprises en votation populaire. La dernière fois, c'était en 2021.

#### DÉGRADATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL

Pour les syndicats, cette modification de la LHOM amènera, sous prétexte de sauver la place économique genevoise, une dégradation des conditions

de travail et de vie des vendeuses et des vendeurs. Un secteur où l'on effectue déjà souvent des semaines de six jours, avec des horaires à rallonge et une charge de travail qui s'alourdit, le tout pour des salaires loin d'être généreux. «Le mois de décembre est déjà la période la plus pénible et éreintante pour les vendeuses et les vendeurs», écrit le comité unitaire dans un communiqué de presse. Les syndicats ont ouvert la possibilité de négocier une CCT, mais se sont heurtés à l'absence de réelle volonté des employeurs.»

Et de rappeler que, déjà en 2016, la population avait été amenée à se prononcer sur trois ouvertures dominicales et avait accepté la proposition, à condition qu'il y ait une Convention collective de travail (CCT) qui protège le personnel de vente, ce qui n'est pas le cas.

Depuis, le sujet n'a cessé d'être remis sur le tapis presque chaque année. Fin 2024 encore, les milieux patronaux sont allés jusqu'au Tribunal fédéral pour obtenir une ouverture des commerces le dimanche 22 décembre.

Le comité en appelle donc une fois de plus à la population pour qu'elle refuse une telle extension des ouvertures dominicales. ■

## Groupe E et syndicats concluent un accord sur un plan social

Unia, aux côtés de Syna et des commissions du personnel de l'énergéticien romand, a paraphé des mesures d'accompagnement pour les licenciés.

**Rocco Zacheo**

**I**l y a près de deux mois, l'énergéticien Groupe E annonçait un vaste plan de restructuration, comportant le licenciement de 160 collaborateurs, qui a suscité une vague d'incrédulité. Les syndicats Unia et Syna, en particulier, dénonçaient la brutalité des mesures adoptées par l'énergéticien. Face au plan de restructuration imposé par la direction au sein de la Direction technique et infrastructures (DTI), Unia, Syna, les commissions du personnel du Groupe E et la commission du personnel unitaire élargie (COMPERS-UE) se sont retrouvés pour négocier un plan social. Un accord satisfaisant a été signé depuis, dont le contenu a été

évoqué dans un communiqué daté du 13 juin. On y prévoit de nombreuses mesures pour venir en aide aux travailleuses et aux travailleurs concernés. Concrètement, il sera question d'accompagnement à la réinsertion, à la formation, au coaching et au bilan de compétences. Des prestations compenseront partiellement les frais liés à un éventuel transfert ou déménagement. L'accord aligne d'autres mesures encore. Parmi lesquelles, une indemnité de départ basée sur l'ancienneté, une indemnité pour les enfants à charge, l'octroi du temps nécessaire à la recherche d'un nouvel emploi. L'application du plan social reviendra à une commission paritaire. ■

## STRAUMANN: UNIA A INFORMÉ LE PERSONNEL DE SES DROITS

Coup dur pour l'économie du Jura bernois. Le géant des implants dentaires Straumann a annoncé le 6 juin dernier qu'il envisageait de licencier 250 personnes actives sur son site de Villeret, soit un quart des effectifs. Une décision que la firme bâloise justifie par l'externalisation d'une partie de la production à Shanghai, en Chine, où elle réalise plus de 15% de ses ventes. Et ce alors même qu'elle prévoit de nouveaux investissements de 60 à 80 millions de francs pour le développement du site jurassien et qu'elle a engagé à tour de bras ces dernières années. Selon la multinationale, l'usine a connu en sept ans une croissance remarquable, passant de 550 collaborateurs à 1000. «On traite les employés comme des mouchoirs qu'on utilise, puis qu'on jette», s'indigne Rébecca Léna, secrétaire régionale d'Unia Transjurane. «Des Tempo», complète-t-elle, se référant à la marque qu'elle nomme pour l'associer

au diminutif de temporaires... Et la syndicaliste d'évoquer les vastes campagnes publicitaires menées par Straumann pour recruter du monde. Quoi qu'il en soit, Unia a organisé des tractages et des assemblées pour informer les employés de leurs droits. La période de consultation, qui devrait permettre de trouver des alternatives aux licenciements, court jusqu'au 23 juin. Un délai jugé très bref par le syndicat qui espère désormais que la multinationale, employant 12 000 personnes dans le monde, offre un plan social à la hauteur de sa bonne situation financière et de solides mesures d'accompagnement. «Dans tous les cas, nous défendrons nos membres et nous nous assurerons que ceux qui perdent leur travail bénéficient d'une compensation de sortie adéquate.» ■ SM

# LES MULTINATIONALES FACE À UNE NOUVELLE INITIATIVE POPULAIRE

Après l'échec de 2020, la Coalition pour des multinationales responsables a déposé à Berne les signatures qui ouvrent la voie à une autre votation.

**Rocco Zacheo**

**I**l s'en est fallu de peu, en novembre 2020, pour que l'initiative populaire «Pour des multinationales responsables» ne s'inscrive dans le droit suisse. Acceptée de justesse par le peuple avec 50,7% des votants, elle avait été écartée par une majorité des cantons. Alors qu'à ce sujet, beaucoup d'eau a coulé sous les ponts d'Europe et d'ailleurs, une Coalition animée par des personnalités du paysage politique et économique helvétique a réactivé avec succès le processus, en déposant le 27 mai auprès de la Chancellerie fédérale à Berne 287 164 signatures. Les adhésions sont donc nombreuses et elles sont porteuses de la même revendication. Celle qui aspire, précisément, à mettre un terme définitif aux violations des droits humains et des normes environnementales par ces multinationales dont le siège se trouve en Suisse. La récolte de signatures, lancée en janvier dernier, a rencontré un succès immédiat, soulignent dans leur communiqué les membres du comité: «Après seulement 14 jours, 183 661 citoyennes et citoyens avaient déjà signé l'initiative, grâce à l'engagement de

milliers de bénévoles qui ont tenu plus de cent stands.»

#### S'ALIGNER SUR LES VOISINS

Avec la future votation, le pays est invité à s'aligner sur les avancées de ses voisins dans le domaine de l'éthique environnementale et du droit du travail. Car, si en 2020 le Conseil fédéral s'était opposé à l'initiative, en soulignant sa nature radicale et en avançant l'idée qu'il fallait agir de manière coordonnée, cinq ans plus tard cet argument n'est plus tout à fait de mise, selon les initiateurs. Allemagne et Norvège ont entre-temps inscrit dans leurs droits respectifs des lois comparables, tandis que l'Union européenne a adopté, au printemps 2024, une directive allant dans la même direction. «La Suisse ne doit pas devenir le seul pays d'Europe sans la responsabilité des multinationales. Lorsqu'une multinationale pollue l'environnement ou détruit des régions entières, elle doit répondre de ses actes», argumente Dominique de Buman, ancien conseiller national du Centre et membre du comité d'initiative. Et Claude Rey, ancien président du Parti libéral et membre du même comité, d'emboîter le pas: «L'Europe a légiféré et la Suisse doit



Le dépôt des signatures devant le Palais fédéral, le 27 mai à Berne.

aussi assumer cette responsabilité. L'acceptation par le peuple de cette initiative mettrait fin à des pratiques peu scrupuleuses que la Coalition pour des multinationales responsables évoque sur son site comme autant de

cas d'école. On y croise notamment ces multinationales actives dans le secteur agroalimentaire, qui tirent profit de la déforestation en Amazonie et dans le Cerrado (Brésil), ou encore ces acteurs du négoce de métaux précieux dont

les activités génèrent par ricochet de graves pollutions des sols et des nappes phréatiques. ■

## Les droits des travailleurs en chute libre

La situation se détériore pour la plupart des employés dans le monde. En témoignent les résultats de l'Indice CSI, rendu public en marge de la Conférence internationale du travail à Genève.

**Manon Todesco**

**D**'après l'Indice CSI des droits des travailleurs dans le monde 2025, ceux des travailleurs régressent sur tous les continents. Publiée chaque mois de juin, au moment de la Conférence internationale du travail à Genève, cette évaluation résulte d'un examen approfondi des droits des travailleurs dans la loi, et classe 151 pays

en fonction d'une liste de 97 indicateurs dérivés des conventions et de la jurisprudence de l'OIT.

Cette année, les résultats sont pour le moins inquiétants. «La situation s'est dégradée dans trois des cinq régions du monde, indique la Confédération syndicale internationale (CSI) dans un communiqué de presse. L'Europe et les Amériques enregistrent leurs pires scores depuis

le lancement de l'Indice en 2014.» Seuls sept pays sur les 151 (soit moins de 5%) ont atteint la note maximale (soit 1), contre 18 pays il y a une décennie. A l'inverse, 51 pays obtiennent la note de 5 et de 5+, soit un pays sur trois. «Si la tendance actuelle se poursuit, aucun pays ne pourra prétendre à la note de 1 dans les dix prochaines années», s'inquiète Luc Triangle, secrétaire général de la CSI.

Assassinats de syndicalistes, violations des droits de grève et de négociation collective, restriction d'accès à la justice: les griefs sont nombreux. Les dix pires pays du monde pour les travailleurs et les travailleuses sont le Bangladesh, la Biélorussie, l'Egypte, l'Equateur, l'Eswatini, le Myanmar, le Nigeria, les Philippines, la Tunisie et la Turquie. «Ces chiffres mettent en évidence les conséquences de la trahison

du système qui a été construit après la Seconde Guerre mondiale, fondé sur la démocratie, les droits syndicaux et la justice, analyse le responsable syndical. Les gouvernements collaborent depuis plusieurs décennies à la déréglementation, au néolibéralisme et à la négligence, ce qui a conduit à l'affaiblissement des droits des travailleurs.» ■

## Disparition de l'économiste des syndicats

Décédé voici près de deux semaines à l'âge de 84 ans, Jean-Pierre Ghelfi fut incontestablement une figure de la gauche politique et syndicale romande. Hommage.

**Par Jean-Claude Rennwald**

**D**urant une vie intense, Jean-Pierre Ghelfi, dit Lipé, a occupé des fonctions aussi nombreuses que variées. Militant du Parti socialiste, il fut notamment membre du Législatif et de l'Exécutif de la ville de Neuchâtel, puis député au Grand Conseil. Ses vastes compétences financières et économiques l'amèneront à occuper des fonctions importantes, en particulier celles de vice-président de la Commission fédérale des banques et de président de la Banque Cantonale Neuchâteloise (BCN). Il était aussi régulièrement sollicité par des journalistes pour qu'il leur explique les tenants et aboutissants d'un problème complexe.

#### UN BARON DES NÉGOCIATIONS, UNE RÉFÉRENCE

À la FTMH comme à Unia, Jean-Pierre Ghelfi avait effectué quelques travaux pour la branche des

machines et de l'industrie chimique. Mais il mit surtout ses compétences au service des travailleuses et des travailleurs de l'horlogerie. Comme



NEIL LABRAO / ARCHIVES

L'économiste Jean-Pierre Ghelfi.

expert économique, il participa à de très nombreuses négociations salariales et à plusieurs renouvellements de la convention collective de travail (CCT) de la branche. Sur de nombreux sujets, ses démonstrations étaient époustouflantes, à tel point que même la délégation patronale en était souvent impressionnée.

#### UNE PLUME PIQUANTE

Jean-Pierre Ghelfi aimait aussi prendre du recul par rapport à l'actualité immédiate. Cela explique pourquoi il avait participé à l'écriture de quelques livres. En particulier *Témoignages d'ouvriers* (FTMH, 1987), qui rassemble des points de vue de salariés sur la paix sociale dans l'horlogerie. Dans une interview au *Temps* du 13 mai 2012, Jean-Pierre Ghelfi avait cependant souligné que la paix du travail, conclue en 1937, avait aussi eu des effets négatifs, alors qu'une politique plus combative aurait eu pour résultat de meilleures

conditions de travail. Européen convaincu, mais tout en étant partisan des mesures d'accompagnement à la libre circulation des personnes (on lui doit d'ailleurs l'idée des salaires minimums dans la CCT de l'horlogerie), il fut l'un des auteurs de deux ouvrages collectifs, *Europe mon amour?* (CJE, 2000), publié avant la votation de l'an 2000 sur les accords bilatéraux, et *Suisse-Union européenne. Les 44 questions qui irritent les Helvètes* (CJE, 2005).

Jean-Pierre Ghelfi écrivait régulièrement dans *La Lutte syndicale*, puis dans *L'Événement syndical*. Sa plume pouvait être parfois très piquante. A propos de la débâcle de Swissair, il signa un éditorial intitulé «Une classe élue», en référence à un conseil d'administration composé en bonne partie de radicaux zurichoises se prenant pour le nombril du monde. ■

# FORMATION: LA FICHE DE SALAIRE DÉCORTIQUÉE

Unia Vaud a organisé pour ses nouveaux membres un cours sur le contenu de la fiche de salaire. Une initiative qui a rencontré un franc succès.

Sonya Mermoud

**A**mbiance studieuse le 22 mai dernier à la Maison du peuple de Lausanne. Plus d'une cinquantaine de nouveaux membres d'Unia ont participé à une soirée d'information gratuite consacrée à la compréhension des différents éléments figurant sur une fiche de salaire. L'assemblée était représentative de différents corps de métier, avec une majorité d'employés du nettoyage, mais aussi de l'hôtellerie-restauration, de la construction, de la logistique ou encore des soins. Les syndiqués ont été répartis dans deux salles, la formation ayant été dispensée en français et en espagnol. «Nous avons invité les personnes qui se sont inscrites à Unia au cours de ces derniers six mois. Beaucoup d'entre elles sont issues de la migration», précise Maurizio Colella, secrétaire syndical d'Unia. Le but de la rencontre? «Leur souhaiter la bienvenue, tout en leur offrant un cours qui répond à un besoin. C'est aussi un moment de convivialité et, espérons-le, de fidélisation à l'organisation.»

Devant l'assemblée, Dario Chiaradonna, coordinateur des instances régionales et institutions d'Unia Vaud et assistant de direction, entame la soirée par une brève présentation du syndicat - la version espagnole est assurée par son collègue Javier Carcedo - avant d'entrer dans le vif du sujet. Au cœur de son exposé, les déductions sociales obligatoires et les suppléments de salaire. Pas simple... «Le système suisse est complexe et même les personnes vivant dans le pays depuis plusieurs générations en savent souvent moins que les nouveaux arrivés», souligne le spécialiste.

#### IMPORTANT POUR SE DÉFENDRE

«Je suis venu à la séance, car je ne connais pas tous mes droits. Et c'est important pour se défendre. Je n'ai pas de problème actuellement avec mon patron, mais vaut mieux ne pas attendre», témoigne Georges (prénom d'emprunt), 56 ans, livreur de repas à temps partiel. Un job, précise-t-il, remunéré au minimum et qui l'a obligé à acheter un scooter après avoir sué à

vélo. «La démarche d'Unia est utile», ajoute l'immigré résidant en Suisse depuis vingt ans. Mohammed, même âge, est employé par une entreprise du bâtiment. Il a travaillé 18 ans en Italie, puis 14 ans en France où il rentre tous les week-ends, à Annemasse, rejoindre sa famille. «J'avais envie de changement. Je suis mieux payé en Suisse mais à la fin, après tout ce qui est retiré, et les factures, le salaire reste le même», soupire le maçon, qui note encore: «Je ne comprends rien à la fiche de salaire, aux déductions et aux impôts à la source. Cette soirée est une bonne idée.» Cécile (prénom d'emprunt) a frappé à la porte du syndicat à la suite d'un problème de mobbing suivi d'un burn-out et d'un licenciement. La quinquagénaire travaillait dans l'administration

d'une société de ventilation et compte aujourd'hui sur Unia pour qu'il vérifie les décomptes de salaires finaux. «J'ai voulu aussi dénoncer les malversations de mon ancien patron», ajoute Cécile qui, si elle connaissait déjà la plupart des informations données ce soir, juge néanmoins l'initiative positivement: «Je conseillerai clairement à d'autres de venir.»

#### FAUSSES CROYANCES

La présentation terminée, les questions fusent. Un homme s'informe sur le paiement d'heures supplémentaires, un autre sur le risque d'un trou dans sa future rente AVS, une femme s'interroge sur des frais de gestion ajoutés aux déductions pour le 2<sup>e</sup> pilier... Les secrétaires syndicaux répondent,

tendent des cartes de visite pour les cas nécessitant davantage de temps à leur résolution, proposant alors aux requérants de prendre rendez-vous. Au terme d'une bonne heure de cours, l'assemblée est invitée à partager un apéritif où se prolongent les discussions. «Nous envisageons de répéter l'exercice chaque six mois. Et nous garderons cette thématique. Il y a beaucoup de fausses croyances sur la question. Mais nous n'excluons pas de créer un autre module sur la lecture du certificat de prévoyance», précise encore Maurizio Colella qui, vu le succès de cette première formation, envisage aussi de l'organiser dans d'autres sections vaudoises d'Unia. ■

# «Ça se chauffait, ça se taquinait: tout le monde le savait!»

De nouveaux témoins ont été entendus dans l'affaire Five Guys à Genève, mais les versions ne sont pas les mêmes. Récit d'audience.

Manon Todesco

**L**e procès de Jessica\* contre Pastem SA, l'entreprise qui exploite le fast-food Five Guys à Genève Cornavin, s'est poursuivi le



Dario Chiaradonna, assistant de direction à Unia Vaud, s'est chargé de la formation à laquelle ont participé plus d'une cinquantaine de nouveaux membres du syndicat.



Le procès de Jessica\* contre son employeur s'est poursuivi le 4 juin dernier. Deux prochaines dates ont été agendées aux 6 et 13 octobre prochains.

4 juin dernier. Pour rappel, la plaignante, victime de harcèlement moral et sexuel de la part de collègues masculins, accuse son ancien employeur de ne pas l'avoir protégée malgré ses plaintes répétées. Lors de cette quatrième audience, deux témoins ont été appelés à la barre. Deux jeunes hommes, tous deux employés aux mêmes fonctions dans le même restaurant, et pourtant... les deux n'ont pas la même version des faits. Le premier, qui a commencé en tant qu'employé, et a été ensuite promu *chief leader*, rapporte une «bonne ambiance au travail», où l'on «discutait et rigolait de tout». Ce dernier n'a «jamais entendu parler de problème relationnel entre les collaborateurs ni vu de harcèlement. Personne n'est jamais venu se plaindre auprès de moi», assure-t-il. S'il est au tribunal ce jour-là, explique-t-il, c'est parce qu'il a, de son propre chef, demandé à témoigner. Après quelques contradictions, il finit par déclarer qu'il a revu Jessica il y a quelques semaines au Five Guys, chose que la plaignante a l'air de réfuter. «On a parlé de son affaire, je lui ai dit: "Ah bon..." Comme j'étais pas d'accord avec ce qui a été dit dans les médias, j'ai spontanément voulu être entendu.»

Le second témoin est un ancien salarié. Lui aussi est parti du statut d'employé pour devenir plus tard *chief leader*,

puis *assistant manager*. Le son de cloche est différent cette fois. «Pas mal de choses se passaient entre les employés. Il y avait des jeux de séduction, certains couchaient ensemble. Ça se chauffait, ça se taquinait, mais rien de méchant. Hormis la direction, tout le monde dans le restaurant savait ce qu'il se passait, des employés aux managers.» Le jeune homme rapporte toutefois ne jamais avoir vu de geste déplacé ou forcé et, de la même manière, il est sûr que les Ressources humaines (RH) de l'entreprise ne se sont pas saisies de «ces histoires de fricotage»... La fin d'audience aura été pour le moins éprouvante pour la plaignante, lorsque cet ancien collègue, sommé de donner plus de détails, déclare se souvenir uniquement que Jessica lui aurait fait des avances.

Le dernier témoin ne s'étant pas présenté, l'audience a été levée et deux prochaines dates ont été agendées aux 6 et 13 octobre prochains. ■

\* Prénom d'emprunt.

## BRÈVES

### Fribourg n'aura plus de CCT du gros œuvre

La convention collective locale pour le secteur de la construction dans le canton de Fribourg ne sera pas renouvelée. Les syndicats, Unia et Syna, jettent l'éponge face à l'intransigeance du patronat. «La Fédération fribourgeoise des entrepreneurs (FFE) refuse toujours de mettre en place une protection contre les risques liés aux températures extrêmes pour les ouvriers», dénonce François Clément. Le secrétaire régional d'Unia Fribourg ne cache pas sa colère: «Après trois rounds de négociations, les excuses de la FFE sont toujours les mêmes: elle ne veut pas de spécificités cantonales et estime que les communes ne veulent pas laisser les travailleurs commencer plus tôt lors d'épisodes caniculaires. Or, celles-ci étaient partantes...» Pour les syndicats, la fréquence et l'intensité des canicules doivent être prises en compte, car «les risques de coup de chaleur, danger mortel pour les individus, se multiplient», peut-on lire dans un communiqué commun. «Après trois ans de renouvellement tacite, nous ne voulons plus de cette CCT vieillissante. Aux employeurs, dès lors, de financer la formation professionnelle, puisque le fonds paritaire Fribourgfonds sera fermé le 31 décembre prochain», ajoute François Clément, qui souligne que les syndicats ont écrit à la FFE une semaine avant leur communication aux médias, mais que la faîtière n'a pas daigné répondre. Le directeur de cette dernière souligne, dans *La Liberté*, que «les règles de sécurité de la Suva concernant les fortes chaleurs sont assez claires». Dans ce sens, François Clément conclut: «En cas de canicule, nous n'hésiterons pas à faire fermer des chantiers cet été...» ■ AA

### 13<sup>e</sup> RENTE AVS: «UN FINANCEMENT SOLIDE»

Le Conseil des Etats s'est prononcé le 12 juin sur le financement de la 13<sup>e</sup> rente AVS. Il a défendu l'idée d'une solution mixte, en plusieurs étapes, comprenant une hausse de la TVA et des cotisations salariales. Une décision saluée par l'Union syndicale suisse (USS) qualifiant le financement envisagé de «solide et ménageant le pouvoir d'achat». Et estimant que l'augmentation de la charge sociale prévue ne sera pas perceptible pour la population. L'organisation faîtière a aussi réagi positivement au rejet de la réduction de la contribution fédérale à l'AVS. «C'est un signal clair adressé au Conseil fédéral qui souhaite économiser sur l'AVS dans le cadre du paquet d'allègement budgétaire. La Confédération ne peut pas se soustraire à ses responsabilités.» Un choix jugé aussi décisif du point de vue de la répartition des richesses. «Par le biais de la contribution fédérale, les bénéficiaires de dividendes et le secteur financier participent au financement de l'AVS.» Le dossier passe au Conseil national. ■ SM

### ISMECA: UN BON PLAN SOCIAL

La moitié du personnel d'Ismeca-Cohu à La Chaux-de-Fonds sera licenciée. Soit 40 personnes sur 80. La période de consultation a toutefois permis de sauver six postes et de conclure «un bon plan social», selon les mots de Solenn Ochsner, secrétaire syndicale d'Unia Neuchâtel. Le 19 février dernier, l'entreprise spécialisée dans le domaine des semi-conducteurs avait annoncé la suppression de 60% de son personnel sur le site chaux-de-fonnier. Fondée en 1964, Ismeca a été vendue en 2000 au groupe zurichois Schweiter Technologies, puis, fin 2012, au groupe américain Cohu. L'entreprise employait alors 365 personnes. ■ AA

## PAUSE CAFÉ MILITANTE

Avec Sylvie Trudu, retraitée et activiste syndicale



## DES RAYONS COOP AUX ASSEMBLÉES, UN ENGAGEMENT À REVENDRE

Rocco Zacheo

**I**l y a des figures qu'on rencontre pour la première fois et dont il suffit d'une dizaine de minutes de conversation pour avoir l'impression de les avoir côtoyées et connues durant des décennies. Sylvie Trudu appartient résolument à cette catégorie de personnes. Retraite à l'énergie débordante, activiste chez Unia, cette ancienne vendeuse nous accueille au siège du syndicat de Morges, ville où sa vie se déploie depuis toujours. Le tourbillon d'idées et de mots qui accompagnent les premiers échanges installe un climat amical: le tutoiement est de mise, imposé avec naturel et sans dérogation possible, «parce qu'ici, tout le monde se tutoie, hein!». S'ouvre dans la foulée et sans transition une fenêtre sur sa vie personnelle, à travers un pentident aux formes de la Sardaigne que notre hôte a mis à son cou et qu'elle nous montre, sourire en coin. L'île de son époux - lui aussi membre du syndicat - est une terre que l'activiste porte dans son cœur, une patrie de rechange qu'elle foule régulièrement et dont elle suit avec constance l'actualité politique.

## TROP CHÈRE POUR L'EMPLOYEUR

Mais l'essentiel de son existence s'est joué et se joue bien ailleurs. A Morges donc. Ici, Sylvie Trudu a connu une vie active longue et exigeante: durant trois décennies, elle a été vendeuse chez Coop. Elle y est entrée en tant qu'apprentie dans un lointain 1975, avec une charge spécifique: «Je gérais les rayons des surgelés et ceux des produits frais et de la boulangerie. Un jour, on m'a convoquée et on m'a dit que c'en était fini pour moi. Assez vite, j'ai compris que je coûtais trop cher à l'entreprise».

.»

Comme par réflexe, parce que la vendeuse a du caractère et qu'elle l'a habitué de se battre, elle se lance dans un bras de fer avec l'employeur. Elle contacte le secrétaire syndical chargé de la branche, se renseigne sur ses droits et décide d'aller jusqu'au Tribunal des prud'hommes. «Unia

ne m'a pas lâchée dans cette affaire, il a mis à disposition une assistance juridique, mais pour finir, j'ai été déboutée.» Le tempérament combatif a peut-être joué un rôle prépondérant dans cette affaire, mais l'intéressée n'évoque pas pour autant cette hypothèse. Toujours est-il que Sylvie Trudu aime dire ce qu'elle pense et elle fait ce qu'elle dit. «A l'époque

ça recommence! La droite ne veut pas respecter la volonté du peuple, c'est absurde. Il y a eu Zurich qui a relancé le débat, et maintenant Genève s'y remet aussi. Le dimanche, c'est pour les familles. Je ne comprends pas le besoin qu'on pourrait avoir de faire ses courses le jour de repos. Il y a six autres jours pour ça.» Il y a enfin un autre point brûlant dans l'esprit de l'activiste, celui des caisses automatiques. L'ancienne vendeuse y est farouchement opposée; plusieurs de ses anciennes collègues ont perdu leur emploi à la suite de l'introduction de ces machines automatiques. «J'en parle autant que possible autour de moi pour faire savoir que les caissières ont aussi un rôle social important, qu'elles sont parfois les seules personnes à qui le client parle de toute la journée.»

Sylvie Trudu a encore une autre histoire, parmi celles qui traversent son quotidien: elle a trait à l'engagement politique. Elue socialiste au Conseil communal de Morges, elle y a enchaîné les législatures et elle espère atteindre un quatrième mandat lors des prochaines élections. Cet autre goût de l'engagement remonte à loin. «A l'âge de 10 ans, j'ai eu une maîtresse qui nous a transmis l'importance de la politique. Elle gérait notre classe comme un conseil communal, avec des tâches diverses allant de la distribution des cahiers au nettoyage, de la commande du matériel à d'autres fonctions, toutes reparties par rotation. Ça a été une expérience formatrice.» Bien du temps plus tard, elle garde une trace indélébile de cette histoire: «J'aime m'occuper du monde à proximité, avec ses tracass multiples et ses très nombreuses satisfactions.» ■

Notre vidéo:  
evenement.ch/videos

Sylvie Trudu s'est sensibilisée aux enjeux de la politique à l'école primaire déjà, grâce à une maîtresse qui gérait la classe comme un Conseil municipal.

OLIVIER VOGELSANG

## COURRIER

## UNE DÉCISION ABERRANTE FACE À LA CRISE CLIMATIQUE



Dernièrement, les CFF ont annoncé la fin du transport par rail des poids lourds (ferroport) pour 2026. Une telle décision, de la part d'une entreprise de la Confédération, est absurde. Si les CFF mettent à exécution leur projet, cela va engendrer de nombreux licenciements. Ce sont 65 suppressions d'emplois qui vont impacter le personnel de l'entreprise. Même si un plan social est mis en œuvre, ces emplois disparaîtront définitivement avec les conséquences sociales que cela va impliquer. Mais le plus grave dans cette affaire est que l'on ne tient pas compte de la crise climatique que nous vivons. Cette dernière provoque de graves effets sur la nature et les populations, cela avec des conséquences pour la santé. Autre chose, tout aussi grave, est le non-respect de la Constitution fédérale qui limite le tonnage du transport lourd à travers les Alpes à 650 000 tonnes. Or, ce sont 920 000 tonnes qui traversent les Alpes. En ce qui concerne le trafic routier, on peut penser raisonnablement aux multiplications des embouteillages sur nos routes. Cela, avec les pertes de temps durant les transports. Ces dernières vont provoquer des coûts supplémentaires qui alourdiront le prix des marchandises que nous consommons. Dans cette histoire, où est le bon sens? C'est pour toutes ces raisons qu'il faut lutter contre un programme qui mettrait fin à la collaboration entre le rail et la route, laquelle est au bénéfice de tous. ■ Thierry Cortat, Unia région Transjurane

## POING LEVÉ

## QUAND C'EST NON, C'EST NON!

Par Antoine Grosjean

**Cela vire à l'obsession.** Comme si le monde allait s'effondrer faute d'offrir aux accros du shopping la possibilité d'assouvir leur boulimie consumériste sept jours sur sept. La volonté populaire s'est pourtant déjà opposée à maintes reprises, lors de votes cantonaux et communaux, à l'extension des ouvertures dominicales des commerces. Mais cela n'empêche pas la droite et les milieux patronaux de revenir sans cesse à la charge. Au niveau fédéral, le Parlement discute d'une initiative du canton de Zurich visant à permettre aux magasins d'ouvrir un dimanche par mois. Une idée que les Chambres avaient rejetée en 2021, dans le cadre de la Loi sur le Covid, mais qui revient par la fenêtre. Cependant, c'est la droite genevoise qui remporte la palme de l'entêtement. Estimant que sa majorité au Grand Conseil lui donne tous les droits, elle a décidé de passer outre le principe approuvé à deux reprises par le peuple souverain, en 2016 et 2021: deux ouvertures dominicales supplémentaires seront autorisées chaque année, à condition qu'il y ait une convention collective de force obligatoire dans la vente.

**Puisque ce n'est toujours pas le cas,** les partenaires sociaux n'ayant pas trouvé de terrain d'entente, les élus ont donc foulé aux pieds un double verdict démocratique, en supprimant purement et simplement cette clause. Certes, les syndicats ont pris un risque en dénonçant la précédente CCT. Mais c'était dans le but légitime d'améliorer les conditions de travail dans un secteur qui cumule bas salaires, horaires à rallonge et pénibilité. Une revendication apparemment intolérable pour les associations patronales, qui considèrent que le personnel de vente est corvéable à merci et peut bien, en plus des samedis et du 31 décembre (jour férié à Genève), travailler deux dimanches supplémentaires, sans contrepartie. Il est de mauvaise foi d'imputer – comme le fait la conseillère d'Etat centriste Delphine Bachmann – la responsabilité de ce blocage aux syndicats, sachant que les patrons ont voulu court-circuiter ces derniers il y a quelques années, en signant une CCT au rabais avec une organisation hors-sol et absolument pas représentative des vendeuses et des vendeurs genevois. Les associations patronales sont même allées jusqu'au Tribunal fédéral pour pouvoir ouvrir les commerces le dimanche 22 décembre 2024, ouverture qui est loin d'avoir rencontré le succès escompté auprès des chalands.

**Ce n'est pas la première fois** que la droite genevoise bafoue ainsi la volonté populaire. En 2023, elle a attaqué le compromis négocié par le Canton, et approuvé dans les urnes en 2018, sur la proportion de logements d'utilité publique et de PPE (propriété par étage) dans le futur quartier Praillle-Acacias-Vernets. Mais début 2024, elle s'est pris une claque en référendum, la population confirmant à 57% son choix de 2018. Etant donné que les syndicats et la gauche ont lancé un référendum sur les ouvertures dominicales des commerces à Genève, il va falloir une fois de plus se mobiliser pour répéter que quand c'est non, c'est non! A force de le marteler, le message finira peut-être par être compris. Il ne faudra pas non plus oublier, lors des prochaines élections cantonales, dans trois ans, de se rendre massivement aux urnes, histoire de remettre à sa place cette droite plus arrogante que jamais. ■

# SOUS LES PAVÉS PAS DE PLAGE!

L'INSTANTANÉ

Photo Thierry Porchet

**L**e cadrage est trompeur, non cet homme n'a pas posé tous ces pavés. Mais quand j'ai réalisé cette image, je dégoulinais tellement il faisait chaud.... Rien à voir avec ce qu'il devait endurer lui et de ce qu'il endurera encore et encore.... ■



## HARO SUR LE PLASTIQUE!

**C**hevreuils, sangliers, chamois ou encore fouines: les mammifères sauvages de Suisse sont aussi victimes de la fréquence de microplastiques dans nombre de milieux, comme le révèle la dernière enquête de Greenpeace. L'organisation écologiste a fait analyser les déjections de différents animaux, qui ont révélé la présence de ce déchet. «La faune sauvage suisse n'échappe ainsi pas à la pollution des habitats par le plastique», dénonce l'ONG qui, à quelques semaines de la reprise des négociations pour un traité

international sur les plastiques à Genève, demande aux autorités politiques des mesures fortes pour en limiter la circulation.

Si le contenu des estomacs des oiseaux et des poissons a souvent été analysé, il manquait des données sur l'exposition d'animaux terrestres sauvages au plastique. Greenpeace s'est donc lancée dans une étude exploratoire fournissant de premiers résultats sur la situation en Suisse. Entre décembre 2024 et mars 2025, les crottes de plusieurs mammifères ont été ramassées et soumises au

laboratoire central de l'environnement de l'EPFL. Les investigations menées ont révélé la présence récurrente de microplastiques à des concentrations parfois très élevées avec, par exemple, plus de 600 particules par gramme dans les échantillons du sanglier valaisan ou de son homologue bernois. Même des mammifères ne se nourrissent pas à proximité des habitations ingèrent ce matériau. «Les animaux sauvages sont non seulement exposés à des quantités conséquentes de plastique, mais aussi à un cocktail de substances

différentes (...). La dangerosité des plastiques et de leurs nombreux additifs chimiques sur la santé a été démontrée par différents travaux scientifiques.» Dans ce contexte, l'ONG plaide en faveur d'un accord ambitieux qui doit inclure un objectif de réduction de la production de plastique, l'interdiction d'articles dans cette matière ainsi que de substances chimiques problématiques. Greenpeace réclame par ailleurs le développement de systèmes de réutilisation à grande échelle. ■ SM



DE BIASI

Christophe Gallaz

## ARRACHER CASSIS DE SOI

**J**e me promenais l'autre jour aux abords d'une ville écrasée de chaleur en songeant à ce sentiment de vide que nous sentons parfois flotter dans notre esprit d'humains. Au point d'en estomper notre aptitude à la sensibilité, au raisonnement et jusqu'à nos repères de la morale. De quoi me conduire sans détour à la figure d'Ignazio Cassis, conseiller fédéral helvétique en charge apparente des Affaires étrangères.

Je cheminais alors sous des arbres au bord d'un marais peuplé de grenouilles et de crapauds, et de là

j'apercevais au loin le dessin de quelques montagnes dont les glaciers achèveraient bientôt de fondre en glissant vers la mer. Telle m'apparut la version climatique de la tourmente psychique et mentale ayant saisi notre âme collective depuis quelques semestres, sous l'effet d'une violence planétaire ponctuée de guerres, de déficience démocratiques et d'autoritarismes écrasant les modestes du monde. Et les oiseaux. A ce stade plus aucun événement, plus aucune information et plus aucune scène publique ne nous semblent nets. Des effets de chaleur mentale se manifestent en nous tout pareils à ceux dont nous nous étonnions jadis, encore enfants, en contemplant à l'horizontale la surface des routes frappées par le soleil. Elles y vibraient sous l'empire onduvant des illusions d'optique et des matières assouplies. Nos communautés humaines en sont au même point. Le flou paraît les déterminer où qu'elles se trouvent, se perdent ou s'enfuient sur la planète. Il travaille la perception qu'elles ont des êtres et des événements proches ou

lointains, la représentation qu'elles se font d'elles-mêmes, les déductions qu'elles en tirent, leurs mobilisations antagonistes ou conquérantes qui s'ensuivent et la rage qui les amène à détruire l'autre, cette maîtresse d'école qu'on assassine, ces migrants qu'on renvoie dans leur enfer, cette femme qu'on viole ou ce peuple qu'on extermine en pulvérisant les codifications du droit. En filigrane de ces perceptions surchauffées, je distinguais la silhouette du conseiller fédéral Cassis avec ses cheveux partagés sur le crâne en deux pans similaires, dont un caricaturiste inspiré pourrait s'emparer pour en faire la figuration capillaire du match infiniment nul qu'il se livre à lui-même un étage plus bas, sous l'écorce de son crâne. Ce match opposant sans relâche des options entre lesquelles il ne tranche jamais.

Ainsi ces derniers mois, à propos d'Israël et des Palestiniens que cet Etat dévoyé massacre en guise de réplique aux crimes épouvantables du 7 octobre 2023. Massacre en s'enivrant de sa propre dérive, au point de conférer à cette vengeance des

proportions intolérables aux yeux de toutes opinions publiques mondiales qui s'en trouvent expressément révoltées, bien sûr, à l'exception des bellicistes en extase et du cinglé de Washington. Et de Cassis à sa manière sous-signifiante, comme on le sait depuis des mois. Aucune dénonciation claire des interventions commises par l'armée israélienne, nulle empathie pour les victimes palestiniennes. Le système de l'esquive rhétorique et des platitudes concaves, si je puis dire. A première vue ce n'est même pas de l'imbécillité, mais presque du pittoresque. Une sorte de machine à faire des spätzli à partir de la pâte à spätzli, en somme. Ce qui me rappelle Jean Baudrillard expliquant dans un recueil de textes qu'il suffit d'ajouter de l'eau à de l'eau en poudre pour obtenir de l'eau.

Or, le pittoresque se transforme, chez Cassis, en quelque chose de plus insidieux. Il détruit le principe même de la neutralité dont ce pays s'inspire. Qui est belle à la seule condition d'être traversée par les tensions de la conversation publique, les

contradictions de l'esprit collectif, le brassage des positions morales inspirées par le temps présent. Alors que Cassis la scelle dans le non-dit, avant de l'abandonner pour n'en laisser que la couverture à l'usage stratégique de ses profeurs en provenance essentielle de la finance et de l'économie. J'atteignais alors la fin de ma promenade en m'interrogeant sur les contaminations possibles de tout esprit par celui d'un autre. Et si Cassis était un symptôme atteignant quelquesuns d'abord, plusieurs ensuite, l'opinion publique enfin? Qui se terrait sous les prétextes de type neutre sans plus désigner le pire et ses victimes sur la planète, nulle part et jamais? Et sans choisir d'action réparatrice possible? Une phrase me revint alors du livre *Eichmann à Jérusalem*, composé par Hannah Arendt: «C'est la pure absence de pensée qui lui a permis de devenir un des plus grands criminels de son époque.» Vertige. Serions-nous au bord de ça? L'après-midi s'achevait. ■

# UN CLUB DE FOOT S'ENGAGE POUR LE BIEN-ÊTRE SOCIAL DE SES JOUEURS

A Lausanne, le FC Concordia a lancé un pôle social. Soutien scolaire, prévention du harcèlement et accompagnement des jeunes sont au cœur de ce projet novateur.



Alan Suner, coordinateur sportif et socioéducatif.



Grégoire Laffely, travailleur social.

**Textes Aline Andrey**  
Photos Thierry Porchet

**E**n ce mercredi après-midi de fin mai, les terrains au-dessus du stade de la Tuilière, à Lausanne, grouillent d'enfants courant après des ballons. Les cris exaltés témoignent de la motivation des footballeurs et des footballeuses en herbe. «Ce sont les jeunes pousses du club», commente Grégoire Laffely, l'intervenant social engagé dans le tout nouveau Pôle social. Depuis le 1<sup>er</sup> mars, il assure une permanence chaque semaine, le mercredi justement, et va également à la rencontre des jeunes et de leurs parents certains soirs. «C'est un projet pilote financé par la fondation Leenaards pendant deux ans.



Loan Gessler, joueur de la première équipe et étudiant en psychologie à l'Université.

Nous espérons qu'il sera pérennisé et soutenu par les autres clubs du lieu», explique Grégoire Laffely, embauché par les initiateurs du projet. A savoir Malick Gehri - ancien joueur, coordinateur du Pôle social, responsable technique des actifs et des juniors A, et collaborateur à Médecins du monde - et Alan Suner - coordinateur sportif et socioéducatif, entraîneur, enseignant de métier.

#### UN LIEN PRIVILÉGIÉ

Grégoire Laffely énumère trois axes du Pôle social: l'accompagnement individuel des jeunes au niveau non seulement sportif, mais aussi postscolaire et professionnel; le soutien scolaire avant les entraînements donné par des joueurs de la première équipe; enfin, la prévention des

harcèlements et la promotion de la santé mentale au sein du club. Sur ce sujet, un protocole est en train d'être mis en place avec des psychologues du sport de l'association «And you...?».

Par ailleurs, le rôle de Grégoire Laffely est aussi de sensibiliser les parents des joueurs, dont nombreux sont allophones, à leurs droits et de les orienter vers les prestations existantes en toute confidentialité. «L'enjeu est d'éviter des doublons. Mais, ici, nous pouvons créer un lien privilégié pour les informer de ce qui existe.» Ses expériences professionnelles, dans des maisons de quartier et dans son poste actuel de curateur, confèrent au travailleur social des connaissances idéales.

Si les cotisations sont dans les moins coûteuses du canton, entre 150 et 330 francs annuelles en moyenne, il n'empêche qu'elles ne sont pas toujours payées. Or, comme le précise Grégoire Laffely: «Les personnes à l'aide sociale et les mineurs non accompagnés, par exemple, ont droit à des soutiens pour le sport.»

#### SOUTIEN SCOLAIRE

Jusqu'à présent, le travailleur social a déjà soutenu quelques jeunes dans la recherche de stage et d'apprentissage. Le soutien scolaire a également des retours positifs. Après deux mois, près d'une quarantaine de jeunes sont inscrits une à deux fois (voire trois) par semaine. Justement, une dizaine d'adolescents révisent dans une salle avec vue sur le terrain de foot principal, avec Loan Gessler, joueur de la première équipe (en 2<sup>e</sup> ligue inter pour les connaisseurs) et étudiant en psychologie à l'Université. «Le but est de mettre

un cadre, leur faire comprendre que c'est bénéfique pour eux de bien travailler à l'école. Et d'éviter le téléphone, explique-t-il. Je leur montre que c'est possible d'alterner foot et études.» Si le jeune homme rêve encore de devenir footballeur pro, il poursuit ses études et fait régulièrement des remplacements dans des écoles. Le mercredi après-midi est entièrement dévolu au club. «J'entraîne les petits, puis j'appuie les jeunes dans leurs devoirs - ce qui me permet de gagner un peu d'argent - avant d'enchaîner avec mon propre entraînement. C'est idéal d'avoir tout sur place. C'est un job étudiant parfait, et un projet convaincant.»

A ses côtés, Aya, 13 ans, explique: «Chez moi, avec mes petites sœurs, j'ai de la peine à réviser.» «A l'école, nous n'avons plus de devoirs surveillés. Ici, c'est gratuit et je peux travailler avec mes amis», ajoute son camarade Liham, qui estime que ça l'aide beaucoup et que ses résultats scolaires se sont améliorés. Bitanya indique, quant à elle, que «ça permet d'enchaîner avec l'entraînement».

En charge de l'encadrement, Alan Suner façonne un contexte éducatif bienveillant: «L'idée pour la rentrée scolaire en août, c'est d'offrir un soutien scolaire, mais aussi de proposer des livres, et des jeux de société, car les jeunes ne savent plus jouer ensemble, la faute aux téléphones portables surtout... L'idée est d'inclure les besoins spécifiques des enfants. Si l'un d'eux veut dessiner dans un endroit calme, il doit aussi pouvoir le faire ici. Le but est d'éveiller la motivation à apprendre, de susciter la réflexion, l'autonomie,

la responsabilisation.» Et d'ajouter: «La discipline est essentielle, que ce soit à l'école, en famille ou sur un terrain de foot. Ici, nous avons un projet de club à visée éducative global, avec l'objectif de semer des graines...»

#### UN PRÉSIDENT CONVAINCU

Le FC Concordia est l'un des plus grands clubs amateurs de Suisse, avec un millier de membres (800 juniors et 200 actifs, plus de 50 équipes) et une philosophie qui repose sur le bien-être non seulement sportif, mais aussi social. L'engagement bénévole est conséquent, d'où la préoccupation de Grégoire Laffely de ne pas rajouter du travail à ceux qui donnent déjà tellement de leur temps. D'ailleurs, le président a chaussé les crampons cet après-midi pour entraîner les plus jeunes. «Il manquait d'entraîneurs, alors j'ai remis le bleu de travail», sourit David Clément, avec le maillot tout aussi bleu du FC Concordia. Il se réjouit du Pôle social. «C'est génial que des membres du club ait eu l'idée et les compétences de le créer. J'ai laissé faire, avec mes encouragements. Et j'avoue être un peu jaloux de l'argent qu'ils ont réussi à trouver», lâche-t-il avec le sourire. Président depuis 2003, très apprécié et estimé, il rappelle que «les gamins du club viennent de quartiers populaires». Une situation qui ajoute encore à la pertinence de ce programme.

Et Grégoire Laffely de conclure: «Pour l'instant, c'est le début du projet. Nous n'avons pas encore beaucoup de recul. On ouvre des portes. Tout est à construire.» ■

## Huit semaines de vacances dans l'apprentissage !

Les syndicats lancent officiellement leur campagne en faveur de la réduction du temps de travail pour les apprentis et appelle largement à signer la lettre ouverte.

**Manon Todesco**

**A**vec la double charge de l'école professionnelle et du travail en entreprise, les apprentis en Suisse sont soumis à un stress énorme et sont épuisés, au point qu'un jeune sur quatre ne termine pas son cursus. Face à ce constat, l'Union syndicale suisse (USS) lance officiellement sa campagne pour revendiquer

8 semaines de vacances pour les apprentis, alors qu'ils en ont cinq actuellement, contre 13 pour les gymnasien. «Avoir autant de pression juste après l'école obligatoire, alors qu'on va travailler encore toute notre vie», Félicia Fasel dit non. La secrétaire nationale pour la jeunesse à Unia est à l'origine de cette initiative. «Les places d'apprentissage doivent rester attrayantes, sans nuire à notre santé.» Une récente

enquête\* d'Unia auprès des apprentis révélait que la plupart souffre de stress, d'épuisement ou de journées interminables au travail. Pour remédier à cette injustice et valoriser l'apprentissage, les syndicats appellent les apprentis, les jeunes, mais aussi les autres citoyens à signer leur lettre ouverte en faveur d'une baisse du temps de travail. Dans cet appel destiné au Conseil

fédéral, l'Alliance «8 semaines de vacances pendant l'apprentissage», composée d'apprentis issus d'une bonne quinzaine de professions, mais aussi d'organisations de jeunesse, d'enseignants et d'experts en formation, réclame davantage de temps de repos et de reconnaissance. En l'occurrence à travers ces huit semaines de vacances pour l'ensemble des apprentis. ■

Pour signer et avoir plus d'infos: [oui.8semaines.ch/signer](http://oui.8semaines.ch/signer)

\* Etude d'Unia disponible sur: [unia.ch/fr/points-forts/apprenti-e-s](http://unia.ch/fr/points-forts/apprenti-e-s)

Notre vidéo: [evenement.ch/videos](http://evenement.ch/videos)

